SEMAINE DU 17 AU 23 FÉVRIER 2021 - 1,30 €
N°2440

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST

LOT-ET-GARONNE

ESTHI OU L'EXPÉRIENCE ANTI-CRUE

NOUVELLE-AQUITAINE
Transition énergétique : EDF affiche son engagement

LOT-ET-GARONNE
Un inter réseaux d'envergure

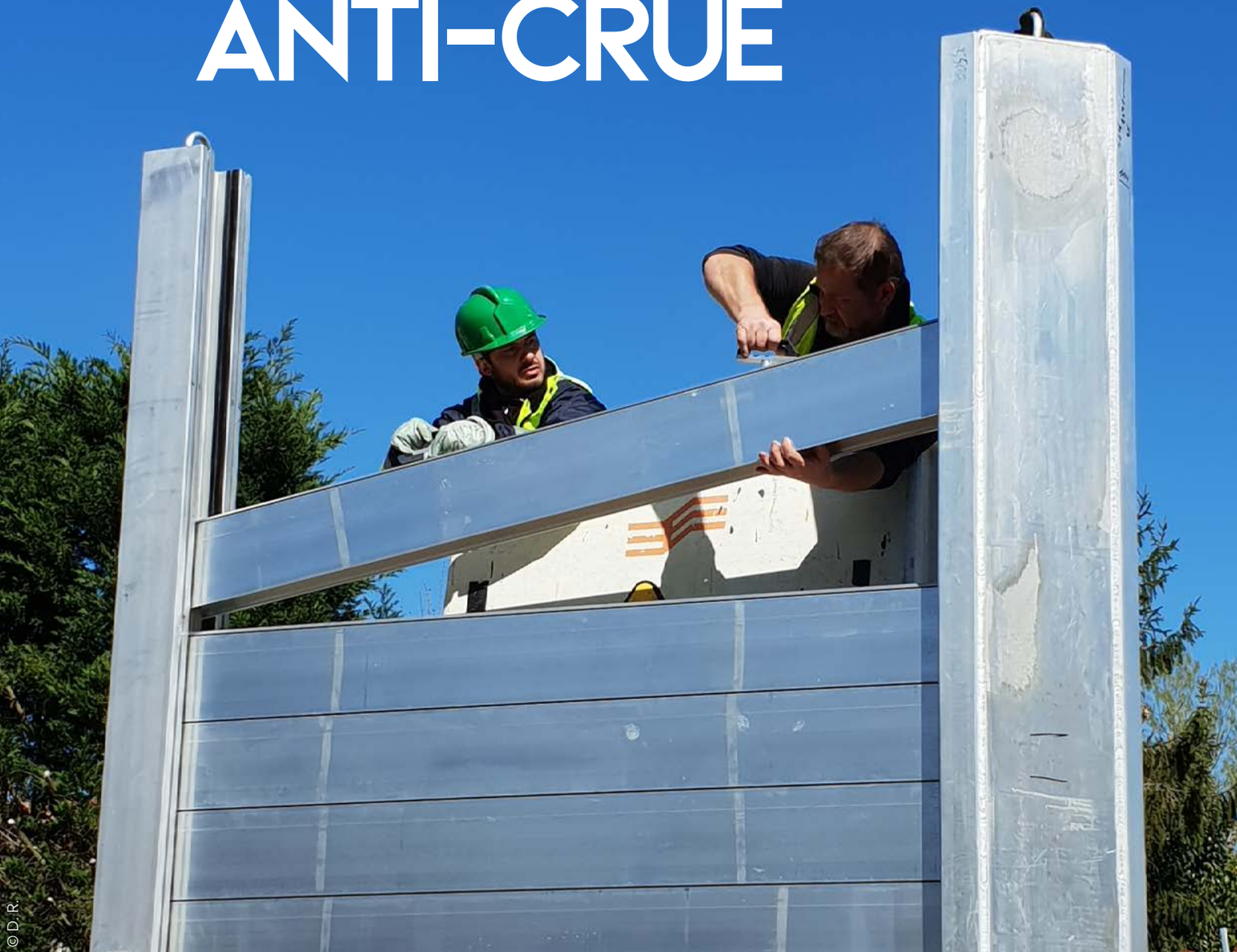

© D.R.

LOT-ET-GARONNE

LOT-ET-GARONNE ESTHI OU L'EXPÉRIENCE ANTI-CRUE

Quand la Garonne déborde… La digue amovible de Boé-Village près d'Agen avait été installée plusieurs fois mais, faute de crue, elle n'avait pu montrer son efficacité. La grande crue de début février a permis de tester, en réel, l'efficacité de cette solution innovante initiée par la société de Villeurbanne ESTHI. Entretien avec Loïc Perret, gérant d'ESTHI.

Par Chantal BOSSY

© D.R.

LOÏC PERRET

La Vie Économique : Dans le cadre de son programme de lutte contre les inondations, l'Agglomération d'Agen a choisi votre société basée en Rhône-Alpes pour la protection du bourg de Boé vis-à-vis des crues de la Garonne en considérant une période de retour de 30 ans. Comment avez-vous procédé ?

Loïc Perret : « Il était question d'aménager une digue de protection des crues trentenaires en amont et en aval de Boé-Village et de Passeligne jusqu'à la sortie du quartier, à hauteur de la plaine agricole des bords de Garonne à cet endroit. Un investissement de 2,1 millions d'euros. Pour une grande partie de cette opération, nous avons eu recours à nos solutions de protections dites rapprochées amovibles et temporaires et donc seulement mobilisables en cas de risque d'inondation. C'est le dispositif démontable en aluminium FLO-DEM qui a été retenu par l'Agglomération.

La particularité de ce chantier vient surtout du déploiement de cette technique peu répandue en France, d'autant plus qu'il porte sur une surface importante puisqu'il s'agit de sécuriser 472 m² sur un linéaire de l'ordre de 320 mètres environ pour des hauteurs de protection allant de 60 centimètres à quatre mètres. C'est la seconde protection amovible et temporaire la plus importante de France après celle de Givet dans les Ardennes (3 000 m² de protection sur 2,5 kilomètres de linéaire). Pour le projet de Boé, la ligne de protection est composée de 120 poteaux positionnés tous les deux ou trois mètres avec entre ces derniers, 472 poutrelles empilables constituant aussi une protection 100 % aluminium. Ce matériau confère de nombreux avantages grâce notamment à sa manutention facilitée par sa légèreté. La pose se fait en une seule journée et ne mobilise que 12 techniciens. L'ensemble peut donc être mis en œuvre sans engin de levage jusqu'à des hauteurs de 2,50 mètres. En outre, en étant démontable, le dispositif

© D.R.

est aussi particulièrement bien adapté aux problématiques urbaines : pas de digue visible, aucun impact sur le paysage. Hors période de crues, le cours d'eau n'est pas impacté, les habitants non plus. »

LVE : Quel retour avez-vous du terrain sur le fonctionnement de la digue au moment crucial où la Garonne a atteint les 8 mètres ?

L. P. : « Dans un premier temps, la digue a été montée jusqu'à la hauteur de protection de 7 mètres selon l'échelle de la crue puis à 8 mètres. Preuve est faite que l'équipement a été bien pensé. De plus, si la totalité des modules amovibles étaient installée, la hauteur de protection dépasserait les 9,50 m protégeant des inondations qui surviennent tous les 30 ans. »

« C'EST LA **SECONDE PROTECTION AMOVIBLE ET TEMPORAIRE LA PLUS IMPORTANTE DE FRANCE** APRÈS CELLE DE GIVET DANS LES ARDENNES »

LVE : Pourriez-vous rappeler ce que sont les grandes catégories de protections rapprochées et quels sont les historiques des protections ?

L. P. : « Les protections rapprochées se distinguent des protections historiques d'ingénierie lourdes (grands barrages, digues…) de par leur caractère temporaire et amovible, leur faible impact sur l'environnement, leur facilité et rapidité de mise en place, leur fiabilité. Aujourd'hui les techniques de protection rapprochée contre les risques d'inondation ont beaucoup évolué. Quatre types se distinguent principalement : les dispositifs anti-crues démontables non mobiles ; les dispositifs anti-crues démontables mobiles et auto-stables ; les dispositifs anti-crues économiques (remplissable de sable) ; les dispositifs passifs. »

LVE : Que sont plus précisément les dispositifs passifs ?

L. P. : « Technologies les plus récentes, les dispositifs passifs apparaissent depuis le début des années 2000. Ils se caractérisent par le fait que leur activation ne nécessite ni intervention humaine ni apport d'énergie. La barrière « FLO-LIFT V » est stockée dans le sol à la verticale et se lève automatiquement par la simple poussée d'Archimède. C'est la poussée de l'eau seule qui permet de relever la barrière jusqu'à 2,5 mètres de hauteur. Elle redescend ensuite seule dans son caisson après la descente des eaux. La barrière « FLOLIFT-H » s'élève et s'abaisse sur le même principe en fonction du niveau de la crue par la seule force de l'eau. Hors période de crue, la barrière repose horizontalement dans une réservation au sol et, est ancrée dans un radier béton. Le système, hors période de crue, permet le passage de piétons et de véhicules. »

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EDF AFFICHE SON ENGAGEMENT

Le 26 janvier, Martin Leÿs, délégué régional d'EDF Sud-Ouest, Olivier Roland, directeur commerce, Philippe Belet, directeur Sud-Ouest d'EDF Renouvelables et Séverin Burési, directeur de la centrale du Blayais, dressaient le bilan de l'activité du groupe EDF sur le territoire en 2020. Pour 2021, ils ont affirmé leur engagement en tant qu'acteur de la transition énergétique et solidaire en Nouvelle-Aquitaine.

par Jennifer WUNSCH

© Shutterstock

© D.R.

« Construire un avenir énergétique neutre en CO_2, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ». La « raison d'être » d'EDF, présentée par le délégué régional d'EDF Sud-Ouest, Martin Leÿs, le 26 janvier dernier à Bordeaux, s'est affirmée en 2020 en Nouvelle-Aquitaine. Malgré la crise sanitaire sans précédent, le groupe énergétique français s'est mobilisé pour assurer la production d'électricité, mais aussi pour accompagner ses clients particuliers et professionnels impactés par la crise, tout en favorisant la formation des jeunes, avec l'embauche de 470 alternants en Nouvelle-Aquitaine. EDF, qui emploie 9 000 personnes dans la Région, devrait poursuivre sur cette lancée en 2021, avec notamment des services d'accompagnement et de soutien, « car on commence à ressentir les difficultés des clients et une augmentation des impayés », a annoncé Olivier Roland, directeur commerce d'EDF Sud-Ouest.

« ON COMMENCE À RESSENTIR LES DIFFICULTÉS DES CLIENTS ET UNE AUGMENTATION DES IMPAYÉS »

PROJETS ÉOLIENS

Mais également avec des offres et services innovants permettant la réduction de la facture énergétique et de l'empreinte carbone, grâce à quatre leviers : « l'efficacité énergétique, l'autoconsommation, la mobilité électrique et le développement de l'hydrogène », selon le détail d'Olivier Roland. Plusieurs chantiers et projets doivent également permettre de développer le mix énergétique bas carbone néo-aquitain, comme la mise en service de la centrale photovoltaïque d'Artix, du Grand-Guéret et celle d'Ambès, construite sur une ancienne centrale thermique. Ainsi que la construction de parcs éoliens à La Javigne et à Roussac. En ligne de mire : augmenter la part de la production d'énergie neutre en carbone (à 96 % aujourd'hui), et « atteindre 30 % des objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) », a détaillé Philippe Belet, directeur Sud-Ouest d'EDF Renouvelables. Il a également annoncé le maintien du « projet éolien du Blayais, pour lequel une nouvelle version devrait être présentée prochainement ». Pour continuer à fournir de l'électricité bas carbone aux 2,9 millions de clients EDF (particuliers, entreprises et collectivités) dans le Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées).

GRAND CARÉNAGE AU BLAYAIS

Après s'être réorganisé en 2020 pour assurer la sûreté, la sécurité sanitaire de ses employés, et la continuité du service de production l'électricité nécessaire cet hiver, le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Blayais, « qui fournit 60 % de l'électricité en Nouvelle-Aquitaine », a rappelé Séverin Burési son directeur, commencera en 2021 le Grand Carénage, un vaste programme industriel « volontariste » destiné à améliorer la sûreté des installations et permettre aux quatre réacteurs de la centrale de fonctionner au-delà de 40 ans. Et ce même si la France s'est engagée à réduire à 50 % son électricité d'origine nucléaire. À la clé pour le 1er employeur de Haute-Gironde, qui compte aujourd'hui 2 000 salariés, 1 500 postes supplémentaires sur le site lors du pic d'activité en 2023. 600 emplois locaux devraient également être créés par les partenaires d'EDF, et le Grand Carénage devrait générer 300 millions d'euros de contrats supplémentaires pour les entreprises locales.

UN INTER RÉSEAUX D'ENVERGURE

C'est le premier Inter Réseaux basé sur des acteurs alliant l'entreprise, la culture et le sport : le Stade Langonnais, le Groupement d'Employeurs (GE) 47 33 et Garorock. Sa vocation : constituer un réseau d'entreprise de grande envergure permettant des échanges commerciaux efficaces en toute confidentialité si souhait de l'entreprise, auprès de 1 000 entreprises. Rencontre avec les trois interlocuteurs d'Inter Réseaux : Céline Fillonneau, directrice adjointe de Garorock ; Monique Gauthier, directrice du GE 47 33 et Julien Perrot, président du Stade Langonnais Rugby.

Par Chantal BOSSY

La Vie Économique : Dans un monde en pleine mutation sociétale, économique, environnementale, le réseau et la relation humaine sont, plus que jamais, nécessaires pour tous les acteurs économiques. En effet, on ne travaille jamais seul ! Dans quel contexte, l'idée de la création d'un Inter Réseaux est-elle née entre Lot-et-Garonne et Gironde ?

Monique Gauthier : « Nous avons pensé qu'en sortie de COVID, les entreprises auraient besoin d'autres choses que de soirées organisées, même si nous les ferons et qu'elles nous ont bien manqué ! »

Céline Fillonneau : « La période que nous vivons nous offre la possibilité de réfléchir différemment. Il nous faut être pro-actifs et résilients. Nous devons aller de l'avant dans nos relations avec nos partenaires. »

Julien Perrot : « Il faut innover et proposer un accompagnement à nos mécènes. Nous avons un réseau dynamique et souhaitons qu'il continue à vivre, surtout pendant et après cette période difficile. »

LVE : L'on pourrait considérer qu'avoir dans son carnet d'adresses le ou les bons interlocuteurs peut permettre de travailler plus efficacement et sereinement. Est-ce bien la philosophie du réseau ?

M. G. : « Nous pensons que tout ce qui existe comme réseau reste local, un peu d'entre soi, et que nous devons aller plus loin en nombre et en distance. »

C. F. : « La complémentarité de nos horizons si différents au départ apporte des regards croisés très enrichissants. »

> « NOUS DEVONS ALLER PLUS LOIN EN NOMBRE ET EN DISTANCE »
>
> **MONIQUE GAUTHIER**

J. P. : « Nous sommes trois structures qui évoluent dans des secteurs différents (la culture, l'entreprise et le sport). Nous avons ici la possibilité d'élargir notre réseau sans pour autant nous faire concurrence. »

LVE : Concrètement, comment cette ambition se traduit -elle ?

M. G. : « « Travailler ensemble » a toujours été la devise du G. E. Nous avons échangé entre partenaires que nous étions. Il y a eu ceux qui ont dit « non, on reste comme on est » et ceux qui ont répondu « oui il faut proposer plus aux entreprises » en se demandant de quoi elles pouvaient avoir besoin en sortie de crise. Nous avons travaillé ensemble et, de là, est née la création de l'Inter Réseaux. »

C. F. : « La concrétisation de cette dynamique est très palpable. Au lendemain de l'annonce de sa création, l'Inter Réseaux apportait une première solution à un adhérent ! »

J. P. : « S'appuyer sur les compétences de chacun fait partie, tout comme la solidarité, de notre culture au rugby. En cela, nous nous sommes dès le départ retrouvés sur les valeurs qui nous sont communes avec le GE et Garorock. »

LVE : Qu'espérez-vous pour étendre votre réseau, qui peut vous rejoindre et quels objectifs visez-vous ?

M. G. : « L'objectif est clair : l'Inter Réseaux permet aux entreprises de rentrer en contact avec une ou plusieurs entreprises ciblées pour la recherche de clients, la recherche de fournisseurs, les échanges et retours d'expérience. Nous avons prévu que d'autres réseaux nous rejoignent pour permettre d'agrandir le champ du possible. »

C. F. : « La création de cet Inter Réseaux est née de la volonté de sortir de l'entre-soi, donc il est bien sûr évident que d'autres pourront se joindre à nous. »

J. P. : « Nous espérons apporter une solution supplémentaire aux entreprises dans une période difficile et étendre l'Inter Réseaux à des secteurs géographiques proches et des secteurs d'activité variés. »

LVE : En quoi est-ce une première ? En quoi est-ce novateur ?

M. G. : « C'est le premier réseau basé sur ces thèmes-là, cela ne coûte rien à l'entreprise, c'est gratuit ! Nous assurons la confidentialité des échanges entre entreprises qui appartiennent aux structures mises en relation. Si elles veulent témoigner au travers du site Internet elles le peuvent mais cela reste leur choix. Nous travaillons aussi tous ensemble sur la mise en place d'un comité interentreprises pour les salariés des entreprises du réseau. »

J. P. : « Nous avons aussi initié une plateforme via un site Internet qui nous permet d'assurer les échanges. »

C. F. : « Notre Inter Réseaux est bien novateur puisque tout repose sur la volonté, l'engagement et l'efficience des membres du réseau. Pas de cotisation, pas de salarié, juste de l'investissement humain ! »

« LA COMPLÉMENTARITÉ DE NOS HORIZONS SI DIFFÉRENTS AU DÉPART APPORTE DES REGARDS CROISÉS TRÈS ENRICHISSANTS »

© D. R.

L'ENTREPRISE
GE 47 33

300 entreprises adhérentes
Plus de 20 ans d'expérience du territoire

LA CULTURE
Garorock

Un réseau de plus de 600 entreprises
Plus de 25 ans d'expérience du territoire

LE SPORT
Stade Langonnais Rugby

Réseau CRDE de près de 100 entreprises
Plus de 10 ans d'expérience du territoire

CARNET

© D. R.

Emmanuelle FOURNEYRON, 44 ans, est la nouvelle présidente du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) de Nouvelle-Aquitaine. Elle est, depuis 2018, à la tête d'un bureau d'études spécialisé dans l'évaluation et l'aide à la décision en santé, après avoir dirigé pendant cinq ans l'Union régionale de la Mutualité française en Aquitaine, à l'issue d'un parcours dans de grandes entreprises (General Electric, Renault). Depuis juillet 2019, elle porte au sein du Ceser la proposition de déployer, parallèlement et en complémentarité avec la feuille de route régionale de transition environnementale Néo Terra, une ambition sociétale baptisée Néo Societas visant à mobiliser les compétences en faveur d'une société et d'une économie plus soucieuse de cohésion et de participation, autour des enjeux d'égalité, de coopération, de proximité, de durabilité et de diversité.

© D. R.

Éric GIRAUD, 55 ans, vient d'être nommé directeur général du pôle de compétitivité Aerospace Valley qui réunit 825 membres en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie. En poste, depuis 2016, chez ArianeGroup où il occupe les fonctions de directeur de la branche équipements et services civils tournée vers les marchés de l'aéronautique, il sera détaché à 100 % au sein du pôle pour la durée de son mandat. Diplômé de l'École centrale de Nantes et membre de la Promotion 3 du programme Safran, Éric Giraud a débuté sa carrière en 1989 dans la recherche et le développement, au sein du Groupe SNPE matériaux énergétiques, avant d'intégrer Safran Herakles, en 2006 en tant que directeur de l'activité sécurité automobile. En 2015 il prend la direction de la Business Unit Industrie de cette même société et crée la filiale chinoise SME ChangQing située à Suzhou (85 salariés en 2020). Il succède à Patrick DÉSIRÉ, qui assurait ces fonctions depuis 2015.

NOUVELLE-AQUITAINE

PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION ET EXPERTISE FRANCE

Favoriser l'activité internationale des acteurs économiques dans le cadre de différentes missions à l'étranger, c'est l'objet du partenariat noué, le 4 février dernier, par la Région Nouvelle-Aquitaine avec l'agence publique Expertise France, spécialisée dans la coopération technique internationale. Pour contribuer à des projets à l'international qui requièrent une maîtrise du développement local et de l'action en proximité, l'objectif est de recruter dans les prochains mois des experts au sein de la collectivité elle-même et auprès des acteurs socio-économiques néo-aquitains (entreprises, universités, technopoles, clusters, associations). Avec des domaines d'expertise qui couvrent à la fois l'administration/gouvernance, les ressources humaines, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes, le développement économique, les transports ou la culture et patrimoine.

© D. R.

DORDOGNE
15 000E ENTREPRISE ARTISANALE

© D. R.

Le nombre d'installations d'entreprises artisanales n'a cessé de progresser malgré la situation sanitaire, et parfois du fait même de cette situation : et voici que le début d'année 2021 marque l'inscription de la 15 000e entreprise artisanale du département. La Chambre de métiers a souhaité mettre à l'honneur **Anne-Laure Lafue**, jeune fleuriste installée à Hautefort sous l'enseigne *À fleur d'ô*, représentative de la nouvelle génération de professionnels de proximité. Malgré la situation sanitaire et les difficultés rencontrées, elle compte parmi ces porteurs de projet et artisans qui ont réussi à faire face aux nombreux défis pour continuer avec détermination à s'inscrire dans la vie économique et sociale locale. Une observation plus précise de l'artisanat en Dordogne détaille 6 890 micro-entreprises. 3 387 entreprises ont moins de 4 ans. 12 % exercent dans l'alimentation, 14 % dans la production, 36 % dans les services et 38 % dans le bâtiment. Une entreprise sur trois relève de l'artisanat, ce qui représente 50 % de la population active (32 866 actifs) et 1 114 contrats d'apprentissage.

© Shutterstock

DORDOGNE
AIDER LES INTÉRIMAIRES À PASSER LEUR PERMIS

Le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT*) lance son programme Atouts Permis avec l'association solidaire Cap-Secur, à Bergerac. Ce dispositif d'accompagnement est destiné aux salariés intérimaires inscrits dans une agence du département et souhaitant un accompagnement pour passer leur permis de conduire, sous réserve d'éligibilité. L'opération part d'un constat : plus de 10 % des 2 millions d'intérimaires en France n'ont pas le permis alors que c'est un atout et même une nécessité absolue pour accéder à l'emploi. Le FASTT a décidé de créer ce service Atouts Permis pour permettre aux salariés intérimaires en mission, en insertion professionnelle ou en milieu rural de financer, s'inscrire et aller au bout des examens du permis de conduire. « Nous proposons d'abord un bilan de compétence mobilité et un test d'évaluation à la conduite pour établir le programme et le plan de financement », explique Philippe Vedrenne, directeur de Cap-Secur. « Ensuite nous proposons un accompagnement sur l'organisation et le montage du budget avec une recherche de financement annexe si besoin. L'objectif est de réunir toutes les conditions pour que la personne réussisse son projet permis de conduire. »

www.capsecur.org

* Le FASTT conçoit et met en œuvre pour l'ensemble des salariés intérimaires des aides et services pour faciliter la vie quotidienne et sécuriser la vie professionnelle : logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social…

DORDOGNE

LA MOBILISATION EMPLOI SE POURSUIT EN RIBÉRACOIS

Devant les difficultés de recrutement d'une grande majorité des entreprises locales, les clubs d'entreprises du Pays Ribéracois et du Montponnais ont conçu le projet Recrute Facile avec le soutien financier de la Région et de la Communauté de Communes du Ribéracois. Cette opération repose sur une enquête trimestrielle destinée à fournir une vue d'ensemble des besoins de recrutement et sur l'accompagnement des dirigeants dans leurs pratiques RH (entretiens professionnels, plan de formation, fiches de poste, recrutement, etc.) grâce à l'intervention de consultants. Le but est de faciliter la démarche des dirigeants de TPE-PME du Ribéracois et du Montponnais, de pourvoir les postes vacants et développer l'attractivité du territoire en améliorant le bien-être au travail.

© D.R.

LOT-ET-GARONNE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ ALBATROS FRANCE

Albatros France à Port-Sainte-Marie entend poursuivre le développement des compétences et de l'emploi de ses 58 salariés (6 980 heures de formation). Spécialisée dans le positionnement des personnes polyhandicapées, l'entreprise conçoit et réalise des appareillages orthopédiques sur mesure à base de mousse. Adhérente aux dispositifs de la Région « Croissance Premium » et « Usine du Futur », la PME souhaite atteindre un niveau de compétence élevé tant au niveau général de l'entreprise que celui de son personnel salarié d'où la mise en place d'un plan de formation ambitieux et adapté. Le plan de développement de compétences 2020/2021 prévoit la mise en œuvre de nombreuses formations majoritairement techniques : soudure, formations d'orthoprothésistes, ERP (logiciel interne), conception d'appareillages, rectifications/impression 3D mais aussi du tutorat/transmission de savoirs... La Région soutient ce plan de formation à hauteur de 77 138,60 euros

© D.R.

LOT-ET-GARONNE

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE CHEZ FONROCHE LIGHTING

Fonroche Lighting entend asseoir sa position de leader par la mise en place d'une stratégie globale ayant pour objectifs de s'implanter sur de nouveaux territoires, développer sa gamme de lampadaires, d'accroître ses capacités de production et améliorer sa productivité par la mise en place d'outils numériques performants. Elle va ainsi renforcer le progiciel de gestion intégré actuel en lui ajoutant des modules de suivi de la production et de gestion des stocks. Elle va également se doter d'un logiciel de gestion de la relation client (CRM) afin d'assurer un meilleur suivi de sa clientèle. Enfin, elle va s'équiper de nouveaux serveurs informatiques pour communiquer efficacement avec ses filiales. Le Conseil régional finance cette transformation numérique à hauteur de 59 494 euros.

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com - Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, et Lot et Garonne.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, les annonces relatives aux constitutions de sociétés sont forfaitisées en fonction de la forme de la société, suivant l'annexe VIII mentionnée dans ce même arrêté. Les autres annonces restent facturées 1,78 € le mm/colonne pour 2021 en Aquitaine.

24. DORDOGNE

Etude de Maîtres Jean-René LATOUR et Benoît PELISSON,
Notaires associés
à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire à PERIGUEUX (Dordogne), le 24 juillet 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration de tous biens et droits immobiliers

Dénomination : **SCI "LA FERME DE LA RUDEILLE"**. Siège social : CHAMPCEVINEL (24750), "La rudeille" impasse des petites alpes. Durée 99 ans .

Capital : 180000€.

Apports immobiliers de la nue-propriété d'un bien sis à CHAMPCEVINEL, « Larudeille » impasse des petites alpes. Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable. Cogérance : M. Jean-Yves Marie FRANÇOIS dit DELHOUME, né au HAVRE le 14 septembre 1954 et Mme Claudette FRANÇOIS dit DELHOUME née à BENAYES le 17 décembre 1955 (deux et seuls associés)

La société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX

Pour avis. Le notaire.
21VE00659

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BERGERAC en date du 01/01/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RAUSÈL,

Siège social : 543 chemin de Bellevue, BERGERAC (Dordogne)

Objet : Conception et installation d'assainissement, vente de matériel d'assainissement et accessoires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 35 000 euros

Gérance : L'HUMEAU FRANCOIS, demeurant 543 chemin de Bellevue, BERGERAC (Dordogne),Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC,

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant
21VE00658

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 34 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 30/01/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

F&S SIMON

Siège social : Lieu-dit chez Bathe 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE. Capital : 100 €. Objet social : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen et la gestion de toutes valeurs mobilières ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique et toute location directe ou indirecte en nue ou en meublée ; L'aliénation de biens et droits immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société. Gérance : M SIMON Frédéric demeurant Lieu-dit Chez Bathe 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
21VE00574

Par ASSP en date du 21/01/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

CASTELAIN CONSEILS

Siège social : 390 Rue de Blace Saint Agnan, 24390 HAUTEFORT. Capital : 1000 €. Objet social : Toutes opérations de conseil, formation, gestion de projets nationaux, européens et internationaux, audit de conformité et tout accompagnement auprès des entreprises, des collectivités, des personnes morales publiques ou privées et des particuliers, ainsi que l'organisation de rencontres consacrées à la formation et à l'animation de groupes. Gérance : Mme Elodie REBEYROL demeurant 23 Chemin du Coderc les Charreaux 24390 HAUTEFORT. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
21VE00649

Par acte SSP du 31/01/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JLC HAIR & WELLNESS**

Objet social : Coiffure, soin du visage et du corps, balnéothérapie. Hébergements en gîtes et chambres d'hotes

Siège social : 18, rue de la liberté, La Chartreuse, 24700 Le Pizou.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. CACHEUX Jean-Louis, demeurant 190 rue François Sang, 59870 Tilloy-lez-Marchiennes

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux AG, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la Société

Immatriculation au RCS de Périgueux
21VE00727

Etude de Maîtres Thibault SUDRE et Caroline JEANSON,
Notaires associés
Bordeaux (Gironde)
12 Place des Quinconces.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE le 10 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI & BETIKO**.

Le siège social est fixé à : BERGERAC (24100), 110 avenue Aristide Briand.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire partiellement libérés.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Pierre Jean ALFARO et Madame Régine Marie Gabrielle MARCHOU domiciliés à BERGERAC (24100), 110 avenue Aristide Briand.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

Le notaire.
21VE00726

Par ASSP en date du 01/02/2021, il a été constitué une SELURL dénommée :

SELARL DOCTEUR AMELIE BRINGUIER

Siège social : Centre Commercial - 5 Place de l'Ancien Temple 24240 SIGOULÈS. Capital : 1000 €. Objet social : exercice de l'activité de chirurgien-dentiste. Gérance : Mme BRINGUIER Amélie demeurant Lieu-dit Fongrive 24240 SIGOULÈS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.
21VE00681

Par acte SSP du 15/02/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

GALOMA

Siège social : lieu dit le cluzel, 24520 LIORAC-SUR-LOUYRE

Capital : 500 €

Objet : Location de biens immobiliers meublés

Gérance : M. BAILLEUL Geoffrey, lieu dit le cluzel, 24520 LIORAC-SUR-LOUYRE. Mme BAILLEUL Aurore, lieu dit le cluzel, 24520 LIORAC-SUR-LOUYRE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BERGERAC
21VE00771

3FB IMMO+
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : Lieu-dit Fontqueyrude, 24500 RAZAC D'EYMET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à RAZAC D'EYMET (24500), du 5 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : 3FB IMMO+

Siège : Lieu-dit Fontqueyrude, 24500 RAZAC D EYMET

Durée: quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet: toutes activités de marchand de biens ; l'achat, la vente, l'échange, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce, programmes immobiliers, droits immobiliers, fonds de commerce et de tous droits et/ou obligations y afférent, en qualité de marchand de biens; l'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire de biens et droits immobiliers ; la souscription de tous emprunts avec constitution d'hypothèque ; l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers, mobiliers, industriels ou commerciaux ; l'activité de maîtrise d'oeuvre ; la location meublée et équipée de tous immeubles, l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés ; la fourniture aux tiers de tous concours d'ordre administratifs, commercial, technique et financier en vue d'aboutir aux opérations ci-dessus décrites.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président: Monsieur Frédéric BARTALOU, demeurant 36 Rue de la Liberté, 24100 BERGERAC

Directeur général: Monsieur Benjamin FAUCHER, demeurant 39 Avenue Paul Painevé 24100 BERGERAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour Avis.

Le Président
21VE00667

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société «**BAMO**», EURL au capital de CINQ MILLE EUROS (5.000 euros).

Siège social : 15 impasse de la Pépinie – La petite Font-Chauvet 24110 LEGUILLAC DE L'AUCHE.

Objet : maîtrise d'œuvre générale de projet de bâtiments et de constructions

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

Gérant : M. Bruno ATTOUT demeurant 15 impasse de la Pépinie – La petite Font-Chauvet 24110 LEGUILLAC DE L'AUCHE, nommé pour une durée indéterminée.
21VE00676

CODYPSO
5 rue Junien Rabier 24100 Bergerac
bergerac@codypso.fr

SARL VESUNNA
SARL au capital de 4000 €
24 Route du Douime, La Plansonnie, 24210 AZERAT
RCS PERIGUEUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 Février 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VESUNNA

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 4000 €.

Siège social : 24 Route du Douime, La Plansonnie, 24210 AZERAT.

Objet : Production, commercialisation et négoce de plantes, d'extraits de plantes, mais également dérivés accessoires.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

Gérants :

Mme NEAUD née LESAGE Nathalie, demeurant 24 Route du Douime, La Plansonnie, 24210 AZERAT

Mme BARNY Marie-Anne Adeline, demeurant La Germenie, 24210 SAINTE-ORSE

Pour avis

21VE00672

Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 9 janvier 2021, enregistré à PERIGUEUX le 4 février 2021 sous le n° 2404P01 -00156 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément

La dénomination sociale est : **SCI LES 3K.**

Le siège social est fixé à : NONTRON (24300), 7 rue de la croisette.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire et entièrement libérés.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame ABRAMOVICI Ménalie demeurant NONTRON 7 rue de la croisette.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire.
21VE00715

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à TRELISSAC en date du 31 janvier 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SOCIETE DE TRANSPORTS CHAUMONT ANTHONY 24.** Siège social : 2 RUE SAINT EXUPERY, TRELISSAC (Dordogne). Objet : Transport routier long cours, négoce de marchandises. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital : 10 000 euros. Gérance : Monsieur ANTHONY CHAUMONT, demeurant 2 RUE SAINT EXUPERY, TRELISSAC (Dordogne). Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. Pour avis, le gérant
21VE00691

Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Serge ALLORY, Notaire Associé à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 2 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: **BLANDEM**.

Forme : société civile immobilière

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété,la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, lal ocation et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : PRIGONRIEUX (24130), BLANZAC.

Durée : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR) constitué en totalité d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Madame Delphine ZIELINSKI, épouse BOUVET, demeurant à LAFORCE (24130) 60 rue Jean Miquel.

Pour avis

Le Notaire
21VE00712

Par ASSP en date du 10/02/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

STRUCTURE OSSATURE BOIS PATH CONSTRUCTION BOIS

Sigle : SOBPtah. Siège social : Domaine de Maraval 24400 SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN. Capital : 500 €. Objet social : Conception, fabrication, construction, vente, l'installation et l'entretien de modules à ossature bois auprès d'une clientèle de particuliers, d'entreprises, des collectivités locales ou autres organismes publics ou privés. Rénovation de bâtiments, pose de parquets, peinture intérieures, pose de meubles de salles de bain et de meubles de cuisines. Gérance : M Patrick Verré demeurant Domaine de Maraval 24400 SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.
21VE00721

Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
LES NOTAIRES DU PÉRIGORD VERT
24300 NONTRON
24 Avenue Jules Ferry.

Suivant acte reçu par Maître STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 5 janvier 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI LAS RODAS**.

Le siège social est fixé à : BRANTOME EN PERIGORD (24310), Valeuil.

La société est constituée pour une durée de 50 années.

Le capital social est fixé à la somme de : VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR)

Les apports sont en nature.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Raymond FAYE et Madame DOYEN Gisèle Andrée, son épouse demeurant QUINSAC (Dordogne) La Croix et Mulatière, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.
21VE00756

Par acte SSP du 08/02/2021 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

CONTENTACTIC

Nom commercial: CONTENTACTIC

Siège social: lieu-dit le petit marteau 24240 GAGEAC ET ROUILLAC

Capital: 1.000 €

Objet: Communication digitale, conseil, analyse et stratégie de référencement web et tout support, développement et programmation web

Gérant: Mme LAVAL Lucie Lieu-dit LE PETIT MARTEAU 24240 GAGEAC ET ROUILLAC

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BERGERAC
21VE00661

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ COMMERCIALE
05 56 52 32 13

Le Moulin de Caudon, SAS au capital de 10000 €. Siège social: 1 espace le colombier 76230 Quincampoix. 888 716 602 RCS Rouen. Le 04/12/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social au Route de la noix 24250 Domme à compter du 01/01/2021. Objet: Exploitation d'un terrain de camping, snack bar (licence 3), épicerie, vente de vêtements et accessoires, location de vélos et canoës. Présidence: Jean-Philippe Lopez, Espace le Colombier 76230 Quincampoix. Radiation au RCS de Rouen Inscription au RCS de Bergerac.

21VE00207

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2020 de la Société **COULIBERT**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 262.500 Euros, siège social : Rue de la Maladrerie - 24300 NONTRON, 485 246 219 RCS PERIGUEUX, les Associés ont,

• décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 243.750 Euros, pour le porter à 506.250 Euros, par l'incorporation directe de réserves au capital.

En représentation de cette augmentation de capital, la valeur nominale des parts sociales a été élevée de 28 Euros à 54 Euros.

• constaté que l'augmentation de capital était définitivement réalisée,

• décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social.

Cette modification de capital entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 262.500 Euros.

Nouvelle mention : Capital social : 506.250 Euros.

Pour avis

LE PRÉSIDENT

21VE00657

ALVES - SARL au capital de 75 400 € à Boulazac Isle Manoire (Dordogne). 450 448 675 au RCS de Périgueux. D'un PV du 15/01/2021, il résulte que M. Mickael FERNANDES ALVES, demeurant à Trelissac (Dordogne) Lotissement 3, Jarigeal, a été nommé gérant, en remplacement de M. Antonio Manuel FERNANDES ALVES, gérant démissionnaire. Avis au RCS de Périgueux.

21VE00666

LIGEOIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000,00 Euros
Siège social :
2 RUE JEAN RABAUD
24160 EXCIDEUIL
RCS PERIGUEUX : 518 434 782

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 Février 2021, il a été pris acte de la nomination de Madame LIGEOIS née VIACROZE Joëlle, demeurant :Le Grand CLAUD 24160 SAINT-MEDARD D'EXCIDEUIL en qualité de nouvelle Gérante, à compter du 22/07/2020 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur LIGEOIS Jean-Jacques, Gérant décédé le 21/07/2020.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

21VE00675

TRANSFERT DE SIEGE

LES LAGONS

Société civile immobilière

Au capital de 1.500,00 euros

Siège social : Domaine de la Rocque- Le Bourg

24520 LIORAC SUR LOUYRE

RCS BERGERAC 790 217 509

Suivant AGE du 26.01.2021, il a été décidé :

. le transfert du siège social.

Ancienne mention : Le siège social est fixé à LIORAC SUR LOUYRE (24520) Domaine de la Rocque, Le Bourg

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à SAINT MARTIN LA SAUVETE (42260) 122 route de Saint Thurin.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du tribunal de commerce de BERGERAC et le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de ROANNE où la société sera immatriculée.

Pour avis, la gérance

21VE00682

STUDIO PHOTO BRIEU

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 41, rue du Président Wilson
24000 PERIGUEUX
805 121 316 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2020, et à compter de cette date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 41, rue du Président Wilson, 24000 PERIGUEUX au 25, Rue Louis Mie 24000 PERIGUEUX, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21VE00684

Maître Laurent PEYBERNES- Notaire
4, Rue Sainte Catherine
24100 BERGERAC

CANDILLAC

SCI au capital de 2700 €
Malayolle 24750 TRELISSAC
RCS PERIGUEUX 492 253 182

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 10/12/2018, la société a maintenu en qualité de cogérants, M. Marc POUGET, demeurant Malayolle 24750 TRELISSAC et M. Jean-François BONNICI, demeurant 19 Carrer da la Seca Lleraga 66190 COLLIOURE, suite au départ de Mme Stéphanie MENDES, ancienne cogérante démissionnaire, à compter du 28/12/2018.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence ; le reste de l'article étant inchangé.

Mention sera faite au RCS de Périgueux

Pour avis, le notaire.

21VE00730

Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE PETIT DURBEC

Société civile immobilière au capital de 533.000,00 Euros
Siège social : « Le Petit Durbec » 24130 LA FORCE
Immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 798 686 218

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 11 janvier 2021, et par suite du décès de Madame Nadine ROUARD, gérante de ladite société, il a été décidé de la nomination, en qualité de nouveaux gérants, à compter du 11 janvier 2021, et ce pour une durée indéterminée de:

Monsieur Félix Christian ROUARD, demeurant à SAINT-PIERRE-D'EYRAUD (24130) 1390 route du Vignaud Vieux.

Monsieur Baptiste ROUARD, demeurant à VICQ-SUR-BREUILH (87260) Le Bois Malledent.

Madame Fanny ROUARD, épouse de Monsieur Gabriel Ghislain Jacky LASCORZ, demeurant à LA FORCE (24130) Le Petit Durbec.

L' article relative au capital social été corrélativement modifié.

Pour avis

Le Notaire.

21VE00688

E.P.C PRO

Société à Responsabilité Limitée (a associé unique)
Capital 5.000,00 Euros
Siège : 140 rue Saint Bruno
24470 Saint-Pardoux-La-Rivière
RCS : 843 662 595 PERIGUEUX

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL ET DE L'ÉTABLISSEMENT

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 08 Février 2021, il a été décidé par le gérant et associé unique :

Le changement des adresses :

1° Siège social transféré à : 23 Grand Rue de la Barre 24470 Saint-Pardoux-La-Rivière

2° Établissement transféré à : Zone la baticole 24470 Saint-Pardoux-La-Rivière

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire

21VE00699

JS TONER SURPLUS,SAS au capital de 2500 €, Siège social : 250 bis bd Saint-Germain 75007 Paris, R.C.S. Paris 890765019. Par décision SSP du 02/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société avenue Eugène Leroy 24800 Thiviers. Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention au RCS Périgueux.

21VE00722

Maître Laurent PEYBERNES- Notaire
4, Rue Sainte Catherine
24100 BERGERAC

CANDILLAC

SCI au capital de 2700 €
Malayolle 24750 TRELISSAC
RCS PERIGUEUX 492 253 182

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 01/08/2019, la société a maintenu en qualité de seul gérant, M. Marc POUGET, demeurant Malayolle 24750 TRELISSAC, suite au départ M. Jean-François BONNICI, ancien cogérant démissionnaire, à compter du 14/08/2019.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence ; le reste de l'article étant inchangé.

Mention sera faite au RCS de Périgueux

Pour avis, le notaire.

21VE00731

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GUERINS

Au capital de 1.000 euros

Siège social : Les Guérins 05130 Sigoyer

819 005 927 RCS Gap

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GUERINS a décidé à compter de ce jour :

- de remplacer la dénomination sociale « GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GUERINS » par « **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LE PIC VERT** »

- de transférer le siège social de Les Guérins - 05130 Sigoyer à Le Pich - 24440 Naussannes, et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts. Gérance : Mr Pierre BUSIN et Mme Christine BUSIN, demeurant ensemble : Le Pich - 24440 Naussannes.

La Société, immatriculée au RCS de Gap fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bergerac.

21VE00761

Aux termes d'un acte reçu par Maître BORIE, notaire à PERIGUEUX le 20 décembre 2019, enregistré à PERIGUEUX le 07 janvier 2020, dossier 2020 00000386 référence 2404P01 2020N00019, ayant fait l'objet d'un avenant sous seing privé en date du 17 juin 2020, et aux termes d'un acte reçu par Maître BORIE, notaire à PERIGUEUX, le 13 octobre 2020, enregistré à PERIGUEUX le 20 octobre 2020 dossier 2020 00036687 référence 2404P01 2020 N01746, ayant fait l'objet d'un acte rectificatif reçu par Maître BORIE, notaire à PERIGUEUX le 19 janvier 2021 enregistré à PERIGUEUX le 22 janvier 2021 dossier 2021 00006182 référence 2404P01 N00096, concernant la société civile professionnelle dénommée « **Agnès NECTOUX-VAUBOURGOIN – Anne PILLAUD – Vincent BARNERIAS-DESPLAS – Mathilde VAUBOURGOIN** », au capital de 214.039,80 euros, ayant son siège social à PERIGUEUX (24000), 2 bis rue Victor Hugo, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n°321.616.187 il a été décidé à compter du 27 août 2020 :

- la nomination d'un nouveau co-gérant : Mr Julien COPPENS, demeurant à PERIGUEUX (24000), 38 rue Philippe Parrot,

- la fin des fonctions de co-gérante de Mme Agnès NECTOUX-VAUBOURGOIN,

- le changement de dénomination de la société qui sera : « **Anne PILLAUD – Vincent BARNERIAS-DESPLAS – Mathilde VAUBOURGOIN – Julien COPPENS** »

Pour avis

La gérance

21VE00754

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL, CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE ET DU GERANT, TRANSFORMATION DE LA SARL EN SCI

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2021 de la Société **AUX DELICES DE ST ANDRE**, SARL au capital de 28.203,07 euros, dont le siège social est Le Bourg, 24420 ANTONNE ET TRIGONANT, 422 102 152 RCS PERIGUEUX, il résulte qu'à compter du 1er janvier 2021 :

- L'objet social a été modifié.

- La dénomination sociale a été modifiée et devient **KELL**.

- Le siège social a été transféré 25, route de Limoges, 24420 ANTONNE ET TRIGONANT.

- Monsieur Laurent RENSY demeurant au 25 route de Limoges 24420 ANTONNE ET TRIGONANT et Madame Katy RENSY ont été nommés Co-gérants de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Laurine RENSY, démissionnaire en date du même jour.

- La société a ensuite été transformée en Société Civile Immobilière.

- Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes:

Forme

• Ancienne mention : SARL

• Nouvelle mention : SCI

Objet social

• Ancienne mention

- l'exploitation sous toutes ses formes de fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie,chocolaterie, confiserie, traiteur ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter.

- les activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location gérance.

- toutes opérations commerciales financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet connexe et susceptible d'en faciliter le développement ou la réalisation.

• Nouvelle mention

L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

Gérance

• Ancienne mention

Madame Laurine RENSY demeurant 25, route de Limoges, 24750 ANTONNE ET TRIGONANT

• Nouvelle mention

Monsieur Laurent RENSY demeurant 25, route de Limoges, 24750 ANTONNE ET TRIGONANT et Madame Katy RENSY demeurant 25, route de Limoges, 24750 ANTONNE ETTRIGONANT.

Cession de parts

• Nouvelle mention

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.Les mentions antérieures relatives aux sociétés à responsabilité limitée sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
21VE00769

ENEA SARL au capital de 100 euros, Chemin du Gros Noyer 84340 MALAUCENE, 891 162 562 RCS Avignon

Par décision de l'AGE du 01/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société à : Le Bouyssou, 24200 CARSAC-AILLAC, à compter du 01/02/2021. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence. Co-gérants : - Jean-Christophe CABOT, né le 15 décembre 1964 à COULOMMIERS (France) : Chemin du Gros Noyer 84340 MALAUCENE. - Sylvette ROULET, née le 31 mai 1959 à ORAN (Algérie) : Chemin du Gros Noyer 84340 MALAUCENE. Tous deux mariés sous le régime de la communauté
21VE00704

IMAGERIE MEDICALE VESONE S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée au capital de 100 100 euros Siège social : 76 boulevard Bertran de Born 24000 PERIGUEUX 393 483 516 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-Louis GUIBERT de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Sylvain MARTIN, demeurant 5 Rue du Curé Bonal, 24750 CHAMPCEVINEL, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2021.

Pour avis

La Gérance
21VE00780

SELARL NOTR
Me Stéphanie BLIN
Notaire
Rue Foix de Candalle
24700 MONTPON MENESTEROL

AVIS DE DISSOLUTION

Par AGE du 31/01/21, les associés de **SCI TOUTASSUR**, au capital social de 60.979,61 €, siège social 17 av. Jean Moulin 24700 MONTPON MENESTEROL, RCS PERIGUEUX 403 998 610, ont convenu de la dissolution anticipée de la société à compter de cette date. Mme Josiane SEBELLIN, gérante démissionnaire, demeurant à VALLAURIS (06220) a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé siège de la société. Mention au RCS de PERIGUEUX.
21VE00757

ALARY PATRICE AUTOMOBILES

SAS en liquidation au capital de 150 000 € Siège social : VALLADE NORD 24100 BERGERAC (DORDOGNE) 439 403 742 RCS BERGERAC

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2020, l'assemblée a :

- décidé la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 décembre 2020 suivi de sa mise en liquidation.

- désigné en qualité de liquidateur : Monsieur Patrice ALARY, 19bis,chemin du Château de Rosette dont le siège est à BERGERAC (Dordogne),

- conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 19bis,chemin du Château de Rosette à BERGERAC (Dordogne),

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis, le représentant légal.
21VE00762

AMOCID, SARL au capital de 3750 €. Siège social: La Veyriere 24190 St Vincent de Connezac. 509 864 377 RCS PERIGUEUX. Le 14/12/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PERIGUEUX.
21VE00386

E.VI.AL

SCI au capital de 304.90 €. Siège social : Le Maine du Bost 24300 AUGIGNAC. RCS PÉRIGUEUX 415201052

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/12/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Mme DEGROOTE Anne-Sophie demeurant LD Les Courrivaux 24460 SAINT-FRONT-D'ALEMPS pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020. Radiation au RCS de PÉRIGUEUX.
21VE00648

PODESTAT-CREATIONS

SARL en liquidation au capital de 8 000 EUROS Siège social : PODESTAT 24100 BERGERAC (DORDOGNE) 440 010 288 RCS BERGERAC

- L'associé unique par une décision en date du 30 septembre 2019, après avoir entendu le rapport de Marie Lise DUEDAL LUMEN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BERGERAC.

Pour avis, le liquidateur
21VE00662

D.L.F

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 500 euros Siège social: Ecluse de Taille Petit - 24110 MONTREM Siège de liquidation : Ecluse de Taille Petit - 24110 MONTREM 518.656.798 RCS PERIGUEUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 21 janvier 2021 au lieu-dit Ecluse de Taille Petit - 24110 MONTREM a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Daniel DESMOULIN, demeurant Ecluse de Taille Petit - 24110 MONTREM, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture dela liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
21VE00687

2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza – 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

MAITRE AURELE BIRABEN

Société Civile Professionnelle au capital de 305 203.00 € Siège social : 40 Cours Alsace Lorraine 24100 BERGERAC 342 672 201 R.C.S. BERGERAC

Par décision du 24/12/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société SCP Maître Aurèle BIRABEN. L'associé unique a nommé comme Liquidateur Mme Florence BIRABEN, demeurant au 5 Place Gambetta - 33000 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 5 Place Gambetta - 33000 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BERGERAC. Mention sera faite au RCS de BERGERAC.
21VE00685

ORPHEE, SAS en liquidation au capital de 8200€, siège social sis Place Lucien de Maleville 24200 SARLAT LA CANEDA, 882761042 RCS BERGERAC. L'AG du 31.12.2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Comptes déposés au RCS de BERGERAC.
21VE00683

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU PERIGORD VERT

Siège : SAINT-SAUD-LACOUSSIERE (24470) Lieu-dit La Besse RCS PERIGUEUX : 392 507 968 Capital Social : 67.077,57 Euros

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant le procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 09 Février 2021, il a été décidé :

La dissolution anticipée à compter du 01 Février 2021 de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU PÉRIGORD VERT et la nomination de Mr Henri Joseph SEEGERS en qualité de liquidateur demeurant au lieu-dit La Besse 24470 SAINT-SAUD-LACOUSSIERE.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour Avis

Le Notaire
21VE00733

SELARL NOTAIRE & Associés 3.0.1
12 rue Joseph et Alfred Maloubier
24450 LA COQUILLE

Acte reçu par Me Christophe PATEOUEILLÉ, notaire à LA COQUILLE, le 2 février 2021, enregistré à PERIGUEUX, le 8 février 2021, dossier 20210001785 référence 2404P01 2021 N 00162 a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **GUILLOU-CAVALET**, Société à responsabilité limitée au capital de 98000 **€**, dont le siège est à CHALEIX (24), Lieudit Naussa, identifiée au SIREN sous le n°511 116 402 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Au profit de La Société **ECOLAV24,** Société à responsabilité limitée au capital de 5000 **€**, dont le siège est à SAINT-ROMAIN-ET-SAINT-CLÉMENT (24800), Le Puel, immatriculée au RCS de PERIGUEUX, et identifiée au SIREN numéro 892457557. Désignation du fonds : fonds de commerce de station de lavage de tout type de véhicule sis à SAINT JORY DE CHALAIS "Le Grand Gué", et TRELISSAC, avenue de l'automobile, Borie porte Ouest, lui appartenant, pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le n° 511116402. Prix : TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340 000,00 EUR), s'appliquant à concurrence de cent quinze mille euros en ce qui concerne SAINT JORY DE CHALAIS, et deux cent vingt-cinq mille euros en ce qui concerne TRELISSAC :

- aux éléments incorporels pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR), soit cinq mille euros en ce qui concerne SAINT JORY DE CHALAIS, et cinq mille euros en ce qui concerne TRELISSAC

-Au matériel pour TROIS CENT TRENTE MILLE EUROS (330 000,00 EUR), soit cent dix mille euros pour SAINT JORY DE CHALAIS et deux cent vingt mille euros pour TRELISSAC.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

21VE00674

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire Associé à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 07.01.2021, enregistré au SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES de PERIGUEUX le 18.01.2021, dossier 2021 00004402, réf 2404P01 2021 N 00061,

La SARL HAIR MODE, dont le siège est à BERGERAC (24100) 18 rue du Pont Saint Jean

A VENDU A :

Mme Doris BACHERER, demeurant à COURS DE PILE (24520) 30 route de Champs de Cours

Le fonds de commerce et artisanal de coiffure mixte, esthétique, produits de beauté et parfums sis à BERGERAC (24100) 18 rue du Pont Saint Jean, pour lequel elle est immatriculée au RCS de BERGERAC, sous le n° 414 495 325 et au Répertoire des Métiers de la Dordogne.

Moyennant le prix de 27.500 EUR

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 01.01.2021

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi. Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me Sandrine BONNEVAL, notaire à BERGERAC (24100) 34 Bd Victor Hugo

Pour insertion, Me BONNEVAL
21VE00701

SELARL NOTAIRE & Associés 3.0.1
12 rue Joseph et Alfred Maloubier
24450 LA COQUILLE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Christophe PATEOUEILLE, Notaire à LA COQUILLE, le 2 février 2021, enregistré à PERIGUEUX, le 4 février 2021, 2021 N 157, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **GUILLOU-CAVALET**, Société à responsabilité limitée au capital de 98000 **€**, dont le siège est à CHALEIX (24), Lieudit Naussa, identifiée au SIREN sous le n° 511 116 402 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

A : La Société dénommée **BEZANGER GUILLOU**, Société par actions simplifiée au capital de 5000 **€**, dont le siège est à SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24), Le Grand Gué, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX et identifiée au SIREN sous le numéro 891697617

Désignation du fonds : fonds de commerce de rôtisserie, vente de tous produits manufacturés sur éventaires et marchés, exploité à SAINT JORY DE CHALAIS, lieudit « Le Grand Gué, lui appartenant, connu sous le nom commercial L'ARTISAN ROTISSEUR, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le n° 511116402.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er février 2021.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 205.000**€**, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 90.000 **€**,

- au matériel pour 115.000**€**.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
21VE00660

Aux termes d'un ASSP en date du 07/08/2015, il a été mis fin à la location gérance, consentie par ASSP à SARLAT LA CANEDA en date du 16/03/2015 pour une durée de 6 MOIS mois renouvelable par tacite reconduction, entre : **Mme MANDRIN** Laurence demeurant Le Moulin 24200 CARSAC-AILLAC au profit de la société **LES FRERES D'AUBRAC** SARL au capital de 188000 **€** située 4 place de la Grande Rigaudie 24200 SARLAT-LA-CANÉDA immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 481978120 sur un fonds de commerce de Salon de thé, restaurant, bar, glacier saisonnier situé Le Moulin La Tarvernerie 24200 CARSAC-AILLAC .

21VE00720

Par acte du 30 décembre 2020, il a été mis fin avec effet au 2 janvier 2021 à la location-gérance du fonds de commerce de bijoux en or, argent ou en tous autres métaux précieux ou non, bijoux de fantaisie, accessoires de mode, cadeaux connu sous l'enseigne « BIJOU BRIGITTE», sis et exploité Centre Commercial LA FEUILLERAIE sis 239 Avenue de l'Automobile à 24750 TRELISSAC qui avait été consentie par acte en date du 9 février 2018, par la société **BIJOU BRIGITTE ACCESSOIRES DE MODE** SAS ayant son siège social 22 Rue du Général de Castelnau à 67000 STRASBOURG, immatriculée sous le n° 481 854 115 RCS STRASBOURG à la société **BIJOU RUBIN BORDEAUX** SARL ayant son siège social 3, Rue Gambetta à 33500 LIBOURNE sous le n° 502 730 823 RCS LIBOURNE

Pour avis
21VE00736

Etude de Maîtres Jean-René LATOUR et Benoît PELISSON,
Notaires associés
à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benoît PELISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jean-René LATOUR et Benoît PELISSON», titulaire d'un Office Notarial à PERIGUEUX (Dordogne), 27, rue Gambetta, CRPCEN 24001, le 6 NOVEMBRE 2015, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Pierre Marie Florent **LE CURIEUX BELFOND**, retraité, **et Madame** Marie-France **LEVEQUE**, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-MEDARD-D'EXCIDEUIL (24160) lieu-dit Vigerie.

Monsieur est né à FORT-DE-FRANCE (97200) le 9 décembre 1950,

Madame est née à LIMOGES (87000) le 28 février 1950.

Mariés à la mairie de PARIS 19ÈME ARRONDISSEMENT (75019) le 3 juin 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
21VE00735

Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nathanaëlle STUHLER, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, CRPCEN 24049, le 2 février 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Jean-Pascal René FARGES, auteur, **et Madame Dorothée Simone Michèle OLIVIER**, pharmacienne, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-BAZILE (87150) 32 Le Poulier.

Mariés à la mairie de MOLLANS-SUR-OUVEZE (26170) le 14 août 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
21VE00758

ABONNEZ VOUS

SELARL NOTR
Me Emilie CHAUDOUET-GALUSKA
Notaire
Rue Foix de Candalle
24700 MONTPON MENESTEROL

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 19/10/2020, **Elise CHAUMEIL**, demeurant à MONTPON-MENESTEROL, née à CUSSAC (87150) le 21 décembre 1924, **veuve** de Jean André **PRIVAT**, décédée à BERGERAC (24100) le 7 janvier 2021, a consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emilie CHAUDOUET GALUSKA,notaire au sein de la SELARL NotR, CRPCEN 24071, BP 67, 24700 MONTPON,le 01/02/21, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de Périgueux le 04/02/21.

Les oppositions sont à former en l'office notarial ci-dessus, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament.

Pour avis, le notaire.
21VE00774

SELARL NOTR
Me Stéphanie BLIN
Notaire
Rue Foix de Candalle
24700 MONTPON MENESTEROL

INVENTAIRE SUITE A ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Me Stéphanie BLIN notaire à MONTPON (24) le 18/12/20, a été reçu inventaire suite à ouverture à concurrence de l'actif net de la succession de **Jeannette CHRISTOFLOUR née SALLAN**, demeurant à ST-MÉARD-DE-GURÇON (24), née à ST-MÉARD-DE-GURÇON le 23/06/31, décédée à LIBOURNE (33) le 12/08/15 par : Serge Pierre CHRISTOFLOUR, et Daniel Francois CHRISTOFLOUR. Reçu au Tribunal judiciaire de BERGÉRAC le 04/01/21 qui a publié au BODACC le 12/02/21. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial.

21VE00772

SELARL NOTR
Me Stéphanie BLIN
Notaire
Rue Foix de Candalle
24700 MONTPON MENESTEROL

INVENTAIRE SUITE A ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Me Stéphanie BLIN notaire à MONTPON (24) le 18/12/20, a été reçu inventaire suite à ouverture à concurrence de l'actif net de la succession de **Christian Pierre CHRISTOFLOUR**, demeurant à ST-MÉARD-DE-GURÇON (24), né à ST-MÉARD-DE GURÇON le 28/06/1932, décédé à ST-MÉARD-DE-GURÇON le 11/10/2019, par : Serge Pierre CHRISTOFLOUR, et Daniel Francois CHRISTOFLOUR. Reçu au Tribunal judiciaire de BERGERAC le 04/01/21 qui a publié au BODACC le 12/02/21. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial.

21VE00773

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 novembre 2020,

Madame Edith Jacqueline MANEM, en son vivant retraitée, demeurant à NONTRON (24300) 12 Avenue de Gaumondières .

Née à VARAIGNES (24360), le 22 mai 1926.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française .

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NONTRON (24300) (FRANCE), le 4 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Sireyjol, le 8 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Denis PARISIEN, notaire à Saint-Pardoux-La-Rivière, référence CRPCEN : 24062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21VE00739

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE JESERCA

EN COURS DE LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 152,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Sainte Hélène - BOULAZAC (Dordogne)
R.C.S. PERIGUEUX 425.147.550

AVIS RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce n° 70506516 parue dans le journal La Vie Économique en date du 6 Janvier 2021 concernant une clôture de liquidation.

Il fallait lire :

Par assemblée générale du 30 décembre 2020, les associés de la société Jeserca, [...] ont approuvé les comptes de liquidation en date du 30 Septembre 2020 et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 Décembre 2020, avec quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Au lieu de :

Par assemblée générale du 30 décembre 2020, les associés de la société Jeserca, [...] a approuvé les comptes de liquidation en date du 30 Septembre 2020 et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 Novembre 2020, avec quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Pour Avis

Le liquidateur

21VE00750

Rectificatif à l'annonce référence : LVE116592, N°21VE00515 parue le 10/02/2021 dans le journal LA VIE ECONOMIQUE, concernant la société **ALIZE PATRIMOINE :** il faut lire par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2020 au lieu du 18/01/2021. Le Liquidateur

21VE00770

47. LOT-ET-GARONNE

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOE, du 8 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI TAG AZUR Ô TERRA**

Siège social : Lieu-dit « Payrol », 4, rue Pierre Mendès France, 47550 BOE

Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières,

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant un ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : La société SAS PHM Ô TERRA, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros dont le siège social est situé Lieu-dit « Payrol» - 4, Rue Pierre Mendès France, 47550 BOE, et immatriculée sous le numéro 885 170 407 RCS AGEN,

Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

21VE00723

Par acte SSP du 22/01/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CPTL**

Objet social : Réalisation de prestations de conseil auprès des transporteurs ou opérateurs du monde du transport et de la logistique

Siège social :9 Rue Camille Saint Saens, 47520 Le Passage.

Capital : 75000 euros

Durée : 99 ans

Président : FIN@T, 17 au capital de 30000 euros, ayant son siège social 9 rue camille Saint Saens, 47520 Le Passage, 848 668 000 RCS d' Agen

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : les actions sont cessibles avec consentement de 60 % des actions

Immatriculation au RCS d' Agen

21VE00678

VOXEL
Société d'Avocats
29 Rue Robert Caumont
Les Bureaux du Lac II
Bâtiment G
33300 Bordeaux
Tél : 05 33 09 15 15
www.voxel-avocats.fr

FRAIS'NAT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7.500 euros
Siège social : Bâtiment Agrotec – Agropole
47931 AGEN Cedex 9
R.C.S. AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à BOE, du 1er février 2021, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Frais'Nat

Siège social : Bâtiment Agrotec – Agropole – 47931 AGEN Cedex 9

Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S

Capital : 7.500 euros, divisé en 750 actions de 10 euros chacune

Objet : en France ou à l'Etranger : toutes activités et prestations de services liées au développement, à la recherche à la production et à la commercialisation sous toutes ses formes d'agents et produits de biocontrôle, tels que notamment, mais non exclusivement, des micro-organismes et des macro-organismes, en vue de favoriser par tous procédés la protection biologique des cultures végétales, et plus généralement l'amélioration des cultures végétales ; toutes actions de recherche, d'expérimentation, de développement, de formation, de conseil, de création et de production dans les domaines ci-dessus et dans les domaines agricoles en général, et en particulier, mais non exclusivement, dans le domaine des fruits et légumes.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont libres en cas d'associé unique et entre associés lorsque la société ne compte que deux associés. En cas de pluralité d'associés (hors le cas où la société ne comporte que deux associés), les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises au respect d'un droit de préemption et d'un droit de sortie conjointe, et à défaut d'exercice de ces droits, à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Xavier MAS, demeurant Lussac – 47360 SAINT-SARDOS.

Membres du Comité de Direction :

Monsieur Xavier MAS, demeurant Lussac – 47360 SAINT-SARDOS.

Monsieur Thierry CECCHINATO, demeurant 3 impasse de Pastourel – 47300 BIAS.

Monsieur Gilles IACHI, demeurant Beaulieu – 891 Route de Picon – 47160 PUCH D'AGENAIS.

Monsieur Jean-Jacques MORVAN, demeurant 14 Kergasken – 29880 PLOUGUERNEAU.

Monsieur Ronan SALIOU, demeurant Rubian – 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Président du Comité de Direction :

Monsieur Xavier MAS, demeurant Lussac – 47360 SAINT-SARDOS.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AGEN. Pour avis. Le Président

21VE00713

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

BERTRAND ET JEREMIE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 bis, avenue de Courpian 47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Agen du 30 novembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **BERTRAND ET JEREMIE**

Siège social : 25 bis, avenue de Courpian à AGEN (47000)

Objet social : La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont la société est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport,d'échange ou autrement,

- La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire,d'immeubles à usage commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Christophe, Jean-Denis XERRI, demeurant 25 bis, avenue de Courpian à AGEN (47000).

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions entre associés

- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis,

La Gérance.

21VE00714

Par ASSP en date du 10/02/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

ATLAS CONSULTING

Siège social : Gouraud Gandaille, 47470 DONDAS. Capital : 1000 **€**. Objet social : Conseil. Président : M GUITARD Vincent demeurant Gouraud Gandaille 47470 DONDAS élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

21VE00734

Par ASSP du 07/01/2021, il a été constitué la SCI dénommée **ALYNES**. Siège social: 146 impasse de tourayre 47500 Monsempron-libos. Capital: 100€. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Fouad El Kaisouni, tourayre 47500 Monsempron libos. ; Mme Marlène El Kaisouni, tourayre 47500 Monsempron libos. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de AGEN.

21VE00213

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Agen (47) du 04/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LE SALON D'AMÉLIE**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 849, Avenue du Général Leclerc – 47000 AGEN

Objet principal : La coiffure mixte et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. L'exploitation de tous salons de coiffure hommes, femmes, enfants, esthétique, UV, la manucure, pédicure et poses de prothèses ongulaires. La mise à disposition, à titre onéreux, de cabines de soins esthétiques et onglerie. Le négoce en gros et de détail de tous articles relevant de l'activité de coiffure, esthétique, parfumerie, bijoux, fantaisies, foulards et accessoires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS

Capital social : 1 000,00 euros,

Mode de cession des parts : En cas de pluralité d'associés, les cessions de parts au profit de tiers étrangers à la Société y compris le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé, sont soumises à agrément dans les conditions prévues par les dispositions de la loi et du code de commerce.

Gérance : Madame Amélie, Henriette, Marcelle CAMPAN, épouse LOPEZ, demeurant 787 Cote du fromage à BON ENCONTRE (47240).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

21VE00718

BPM, EURL AU CAPITAL DE 1000 €, 8 PLACE CAILLIVES REZ DE CHAUSSÉE 47000 AGEN, RCS D'AGEN

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé

en date du 05/01/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BPM

Forme sociale : EURL

Au capital de : 1 000 €.

Siège social : 8 place caillives rez de chaussée 47000 AGEN

Objet social : Agent comemrcial

Gérance : M. Benoit Penot demeurant 8 place caillives rez de chaussée 47000 AGEN

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de d'Agen

21VE00708

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MARMANDE en date du 7 février 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **STAR AND SUN**,

Siège social : 51 Rue Charles de Gaulle, MARMANDE (Lot et Garonne)

Objet : vente de bijoux et activités annexes

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 000 euros

Gérance : Karine DALLA LONGA, demeurant 9 Lieu-dit roberts, SAINT-PARDON-DE-CONQUES (Gironde),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés d'AGEN,

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

21VE00707

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BON ENCONTRE du 15/01/2021, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Comité d'Organisation Agenais Pour la Santé (COAPS)

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 17 Rue de Beau site, 47240 BON ENCONTRE

Objet : organisation de tous types d'évènements dans le domaine la santé (évènementiels) notamment les congrès médicaux ; le cas échéant, l'achat et la vente de denrée alimentaire et boissons seront confiés à des prestataires. – conseils aux professionnels de santé; établissement de cabinets médicaux ; transaction d'officines.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives, sauf pour celles concernant l'affectation des bénéfices de l'exercice où il est réservé à l'usufruitier.

Transmission des actions :

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ;

Président de la Société : Olivier BAULT, demeurant 17 Rue Beau site,47240 BON ENCONTRE

Pour avis,

21VE00760

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

—

AVIS DE CONSTITUTION

DÉNOMINATION : **SML DISTRIBUTION**

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

CAPITAL : 8 000 Euros, divisé en 800 parts de 10 Euros chacune, constituées exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE : Place Jean-Baptiste Durand – Marché Couvert – 47000 AGEN

OBJET : La société a pour objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de type Supermarché sis à AGEN (Lot et Garonne), Place Jean-Baptiste Durand – Marché Couvert, sous l'enseigne CARREFOUR CONTACT ou toute autre enseigne du Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. La participation directe ou indirecte de la société, à titre exclusif ou accessoire, par tous moyens notamment apports en nature ou en espèces achats de droits sociaux dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social.

L'activité de société de portefeuille de titres (achats/ventes, propriété et gestion de titres etc…), de société holding animatrice de groupe pour la fourniture de toutes prestations administratives, financières techniques ou commerciales à ses filiales ou sous-filiales, ainsi que l'animation et la coordination de ces dernières

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

GÉRANT : Madame Stéphanie Virginie CASSET, demeurant 47310 AUBIAC, 49, route de Moirax, L'Argenté Bas.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN

21VE00764

—

Aux termes d'un acte SSP en date à FUMEL du 09/02/2021, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **Aqui fourrage**, Siège : 1497 Route des Vergers LD Grézelles, 47370 ANTHE, Durée : 99 ans, Capital : 10 000 euros, Objet : Le commerce de gros, semi gros et détail d'aliments, fourrages, copeaux, céréales et d'autres produits, matériel et équipement pour les animaux, Activités de travaux agricoles, location de matériels avec ou sans chauffeur, toutes prestations de services aux particuliers et professionnels, L'exploitation de gites ruraux, chambres et tables d'hôtes, activités para hôtelières, hébergements insolites ou toute autre forme d'hébergement, négoce de produits régionaux, organisation d'activités touristiques, récréatives ou sportives, Président : M Fabrice LANG, demeurant 1497 Route Des Vergers Ld Grezelles, 47370 ANTHE, Immatriculation : RCS d'AGEN. POUR AVIS

21VE00767

SISKA
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 13 Impasse Lacarrerotes, 47550 BOE

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOE du 10/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SISKA

Siège : 13 Impasse Lacarrerotes, 47550 BOE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de titres de participation apportés à la société.

La gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières dont la société deviendra propriétaire par voie d'achat, d'apport, d'augmentation de capital, d'apport partiel d'actif, de fusion ou autrement.

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles d, d'apport,de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :Monsieur Kamel AZAHAF demeurant 13 Impasse Lacarrerotes 47550 BOE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

21VE00749

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 12 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **PRIMEVER EUROPE**

Siège : Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 120 000 euros

Objet :

- Toutes activités de commissionnaire de transport au départ ou à destination de tout pays situé en Europe,

- Toutes activités d'import et d'export de marchandises,

- Le transport routier de marchandises au départ ou à destination de tout pays situé en Europe,

- Toutes activités et prestations de services se rapportant au transport routier de tous produits et marchandises, à l'affrètement, au stockage, au dégroupage, à la manutention, au transit, à la livraison, et plus généralement à la logistique de tous produits et marchandises,

- Toutes activités d'achat, vente, commercialisation, location, crédit-bail de tous matériels roulants ou non roulants, pour son compte ou pour le compte de toutes personnes physiques ou morales, associées ou non.

Transmission des actions :

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président :

La Société PRIM@EVER SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1 006 400 euros,

Dont le siège social est situé Marché d'intérêt national, 47000 AGEN,

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 612 750 117 RCS AGEN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

21VE00781

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination Sociale : **DES FLEURETTES**

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Reconnu (GAEC)

Capital social : 9 000 €

Siège social : Lieudit Grand Mouligné, 526 Chemin de Talives 47360 MONTPEZAT

Objet : Ce groupement a pour objet l'exploitation des biens agricoles apportés par les associés, achetés ou pris à bail par lui ou mis à sa disposition par ses membres et, généralement, toutes activités se rattachant à cet objet.

Gérance :

- Mme POROT Elisabeth, Christiane, épouse CATINAUD, née le 22 décembre 1959 à TOURNAN-EN-BRIE (77), demeurant Lieudit Grand Mouligné, 526 Chemin de Talives 47360 MONTPEZAT

- Mme MALHERBE Pauline, Marie, Mathilde, née le 9 octobre 1991 à SABLÉ SUR SARTHE (72), demeurant La Pastoure 47360 MADAILLAN

Durée : 99 ans

RCS : AGEN

21VE00755

Par acte SSP du 28/01/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

LE MOULIN À HUILE DE NIGELLE

Siège social : 19 Boulevard Danton, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Capital : 100 €

Objet : Production et vente d'huile de nigelle mais aussi vente et conditionnement de préparations à base de miel

Président : M. Jean-Christophe HENRY, 19 Boulevard Danton, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN

21VE00702

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

SCM DE LA SANTÉ
Société Civile de Moyens
Capital : 1.000 €uros
Siège social : 3 B, Rue Beausoleil
47500 MONSEMPRON-LIBOS
524 184 637 R.C.S AGEN

L'assemblée générale ordinaire en date du 3 février 2021 a constaté la démission de Monsieur Sébastien BEAU de ses fonctions de Cogérant de la société.

Mention sera faite au R.C.S d'AGEN.

V.DEPARIS
21VE00668

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

M.D.S. FINANCES
Société à responsabilité limitée
Capital : 3.000 €uros
Siège Social : Mascar
47210 SAINT MARTIN DE VILLEREAL
509 582 169 R.C.S AGEN

Aux termes des décisions de l'associée unique du 1er février 2021, le siège social a été transféré à 47110 ALLEZ-ET-CAZENEUVE, lieu-dit « Monplaisir », la société ne conservant pas d'activité à l'ancien siège.

Mention sera faite au R.C.S d'AGEN.

M. DE SCHAEPMEESTER
21VE00670

AMDT

SARL au capital de 102000 €. Siège social : Z.A La Saubole 47200 FOURQUES-SUR-GARONNE

RCS AGEN 327324687

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 11/01/2021, il a été décidé de nommer M DERTHEIL Rémi demeurant 5 Meylon 33190 FONTET en qualité de Gérant en remplacement de M ANTOINE Cédric, à compter du 11/01/2021. Modification au RCS de AGEN.

21VE00689

SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

SARL MITRANS
Société à responsabilité limitée
Capital : 257.719 €uros
Siège Social : « Mascar »
47210 SAINT-MARTIN-DE-VILLEREAL
423 761 758 R.C.S AGEN

Il résulte des termes des décisions de l'associée unique en date du 1er février 2021 que :

La dénomination sociale a été modifiée en : MITRANS

Le siège social de la société a été transféré à 471110 ALEZ-ET-CAZENEUVE, lieu-dit « Monplaisir », la société ne conservant plu aucune activité à l'ancien siège.

- La société a été transformée en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau.

- Il a été adopté des statuts conformes à la nouvelle forme de la société.

- Sa dénomination, son objet, son capital social, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

- Mme Mireille DE SCHAEPMEESTER, ancienne Gérante a été remplacée à ses fonctions, en qualité de présidente, par la société M.D.S. FINANCES, sarlu au capital de 3.000 euros, dont le siège est à 47110 ALLEZ-ET-CAZENEUVE, lieu-dit « Monplaisir », immatriculée 509 582 169 R.C.S AGEN.

- Admission aux assemblées et droit de vote chaque action donne droit à une voix. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'associé unique. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

- Mention sera faite au R.C.S d'AGEN.

M DE SCHAEPMEESTER
21VE00673

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

SCI IMPASSE BRONDEAU DE SENELLES
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 7.622,45 €
SIÈGE SOCIAL : IMPASSE BRONDEAU DE SENELLES
47000 AGEN
410 713 242 RCS AGEN

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 Octobre 2020, il ressort les modifications suivantes :

- Le siège social a été transféré à 47510 FOULAYRONNES, Zac Village Entreprises, avec effet au 1er novembre 2020 ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

- Les statuts ont été modifiés en conséquence.

- Monsieur Michel GIROUD, demeurant à 47510 FOULAYRONNES – Domaine de Girlès et Monsieur Eric GIROUD, demeurant 47340 LA CROIX BLANCHE – 272, allée de Reignassis, ont été nommés cogérants de la société, à compter du 30 Octobre 2020, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Marc GIROUD, démissionnaire et Madame Giselle ALBERTINI épouse GIROUD décédée.

21VE00732

FIDAL
31 avenue Jules Bastiat
BP 133, 40103 Dax Cedex

Par Assemblée Générale Mixte du 28/01/2021, les associés de la société **SCI MONTAMAT SUD**, Société Civile au capital de 1.500 € sise à Tonneins (47400) rue des Bastions immatriculée au RCS d'Agen sous le n° 340 887 652 ont :

- Nommé aux fonctions de gérante Madame Fanny FOUETILLOUX demeurant à Beaupuy (47400) 46 allée des Bécots pour une durée illimitée à compter du 1er février 2021 en remplacement de M. José GUASCH, démissionnaire à compter du 01/02/2021.

- Décidé de transférer le siège social de rue des Bastions 47400 Tonneins à 541 Zone d'Activités John 47400 Tonneins, à compter du 01/02/2021. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis au RCS d'Agen

21VE00692

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire de la **SARL PLAISIRS DU VIN**, au capital de 1 000 000 euros, sise Allée de Riols, ZAC Agen Sud, 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 503 612 764 RCS AGEN, a nommé la société CABINET AVIANO ET ASSOCIES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Pour avis

La Gérance

21VE00698

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

CYCLES BETUING
Société par actions simplifiée
A capital variable
Siège : Lieu-dit « Lacassagne »
47520 LE PASSAGE
823 442 918 RCS AGEN
SIRET 823 442 918 00012

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 29 Janvier 2021, il ressort les modifications statutaires suivantes :

A titre d'Assemblée Ordinaire :

Monsieur Jérôme CAZEMAJOU, a été nommé Président de la société, à compter du 29 janvier 2021 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Pascal BETUING démissionnaire.

A titre d'Assemblée Extraordinaire :

Dénomination : L'assemblée générale décide de modifier à compter du 29 Janvier 2021 la dénomination sociale actuelle, en la remplaçant par celle de « AGEN VELO 47 ».

En conséquence, l'article 3 des statuts sera modifié en conséquence.

Les formalités seront faites au RCS d'AGEN.

Pour avis

21VE00711

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE PEREZ FRERES

Société au capital de 11 600 €
Coutaillou
(47380) SAINT ETIENNE DE FOUGERES
511 148 728 RCS AGEN

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2021, il a été décidé :

- la transformation de la société d'Exploitation agricole à responsabilité limitée en Société à responsabilité limitée avec effet à compter du 1er janvier 2021

Forme

Ancienne mention : EARL

Nouvelle mention : SARL

- la modification de la dénomination au 1er janvier 2021

Ancienne mention :

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE PEREZ FRERES

Nouvelle mention :PEREZ FRERES

- de transférer le siège social au 1er janvier 2021 au 142 Route de Granges 47320 LAFITTE SUR LOT

- la suppression du sigle «EARL PEREZ FRERES » au 1er janvier 2021

- de modifier l'objet au 1er janvier 2021

Objet :

- le séchage de prunes et tous produits agricoles,

- les prestations de travaux agricoles,

- le négoce de produits agroalimentaires,

- le développement, l'exploitation de toutes activités agricoles,

Pour avis,

La gérance
21VE00729

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2020, l'associée unique de la SARL **BERTOSSI-RAYNAL,** au capital de 8 000 euros, sise Allée de Riols, ZAC AGEN SUD, 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 435 210 166 RCS AGEN, a constaté qu'il n'y avait pas lieu de remplacer Madame Hélène AVIANO, Commissaire aux Comptes suppléant dont le mandat était arrivé à expiration.

Pour avis

La Gérance
21VE00697

AGENCES CABINET PUJOL

SAS au capital de 383.000 €
Siège : 9 IMPASSE JULES HETZEL 33700 MERIGNAC
502490097 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 01/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Alphagro 1, Agropole ZI de Lasserre 47310 ESTILLAC.

Président: M. DUVAL Gaël 9 rue Freycinet 75116 PARIS

Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de AGEN.
21VE00738

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société INTERNATIONAL SERVICE CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 2003 365 euros ayant son siège social sis Marché d'intérêt national – 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 437 591 522 RCS AGEN, réunie en date du 27 novembre 2020, a décidé de réduire le capital social de 2 003 365 euros à 1 872 992 euros, par rachat et annulation de 7 669 parts sociales, et a modifié en conséquence les articles 6, 7 et 8 des statuts sous la condition suspensive de l'absence de toute opposition, ou, en cas d'oppositions des créanciers, du rejet de celles-ci :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 2 003 365 euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 1 872 992 euros.

Pour avis

La Gérance
21VE00737

SCM AL DENTE

Société civile de moyens au capital de 2 000 €
82 boulevard de la liberté
47000 AGEN
RCS AGEN 483 044 103

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée Générale extraordinaire en date du 11 février 2021, il a été constaté la nomination, en tant que co-gérant, de la SELARL Camille FATAS, Société d'Exercice Libérale à Responsabilité Limitée au capital social de 1 000€ dont le siège social est sis 80/82 boulevard de la liberté 47000 AGEN (Lot-et-Garonne) immatriculée au RCS AGEN sous le numéro 893 692 095, pour une durée indéterminée.

La société sera désormais gérée par :

Monsieur Pierre DALOMIS, demeurant 26 chemin de Recoule 47510 Foulayronnes, et

La SELARL Camille FATAS sise 80/82 boulevard de la liberté 47000 AGEN

Pour avis et mention
21VE00742

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

A2M

Société par actions simplifiée au capital de 2.050.020 euros

Siège social : Lieu-Dit Barbut

47340 LAROQUE TIMBAUT

827 459 348 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er janvier 2020 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

- Participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et, le cas échéant et à titre purement interne, la fourniture de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers,

- Conseil en rééquilibrage alimentaire,

- Vente de compléments alimentaires et produits de nutrition, et plus généralement tous produits de rééquilibrage alimentaire ;

A compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS

La Présidente
21VE00747

"SCEA DES VERGERS DE GASCOGNE"

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 183 884.00 €
ramené à 100 149.10 €
Siège social : 2 900 Avenue des LANDES 47310 - SERIGNAC SUR GARONNE
RCS AGEN 320 880 461 (81 D 3)
SIRET 320 880 461 00035

Aux termes d'un acte unanime en date du 31 décembre 2020, enregistré après du SPFE d'AGEN 1, le 09 février 2021, les Associés de la Société dénommée « SCEA DES VERGERS DE GASCOGNE » ont notamment :

1 - Décidé de réduire le capital d'une somme de 83 734.90 €, et de le porter ainsi de la somme de 183 884.00 € à celle de 100 149.10 €, par annulation de 5 491 parts d'une valeur de 15.2495 €.

L'article « 7 » des statuts a été modifié en conséquence.

CAPITAL SOCIAL :

Ancienne mention : 183 884.00 euros.

Nouvelle mention : 100 149.10 euros

2 - Pris acte de la démission de M. Michel Georges DRAPE de ses fonctions de Co-Gérant et ce, à compter du 31 décembre 2020, et décidé de ne pas procéder à son remplacement. La Gérance est assurée uniquement par M. Nicolas DRAPE.

GÉRANCE :

Ancienne mention :

1) M. Michel Jacques DRAPE, demeurant à SERIGNAC-SUR-GARONNE – 47310 – Péjean,

2) M. Nicolas Jean Georges DRAPE, demeurant à MONTESQUIEU – 47130 – « Cacie».

Nouvelle mention : M. Nicolas Jean Georges DRAPE, demeurant à MONTESQUIEU – 47130 – 399, Impasse de Cacie,

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis,

Le Gérant

M. Nicolas DRAPE
21VE00740

CABINET PUJOL ASSURANCES

SAS au capital de 130.100 €
Siège : 9 IMPASSE JULES HETZEL 33700 MERIGNAC
533230231 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 01/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Alphagro 1, Agropole ZI de Lassere 47310 ESTILLAC.

Président: M. DUVAL Gaël 9 rue Freycinet 75116 PARIS

Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de AGEN.
21VE00741

CABINET PUJOL - CREDIT UNIQUE

SASU au capital de 181.680 €
Siège : 9 IMPASSE JULES HETZEL 33700 MERIGNAC
421529751 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 01/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Alphagro 1, Agropole ZI de Lassere 47310 ESTILLAC.

Président: M. DUVAL Gaël 9 rue Freycinet 75116 PARIS

Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de AGEN.
21VE00743

VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trescas BP. Amiens
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

LES INSPIRES (EX : ARMANDIE TRAITEUR)

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 Euros
Siège social : 337, rue de Bellile
47000 AGEN
518 746 896 R.C.S. AGEN

Aux termes de délibérations en date du 20 janvier 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de modifier la dénomination sociale qui sera, à compter de ce jour, LES INSPIRES au lieu de ARMANDIE TRAITEUR, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Il a également été décidé de transférer le siège social du 19, rue Pierre de Coubertin – 47000 AGEN au 337, rue de Bellile – 47000 AGEN, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La gérance

21VE00765

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
SELARL d'Avocat
3 rue Albert Ferrasse
47550 BOE
Tél. : 05.53.77.65.65

GRANDE MARÉE

Société Civile Immobilière
Capital : 10.000 €uros
Siège social : 3 B, Rue Beausoleil
47500 MONSEMPRON-LIBOS
524 184 900 R.C.S AGEN

L'assemblée générale ordinaire en date du 3 février 2021 a constaté la démission de Monsieur Sébastien BEAU de ses fonctions de Cogérant de la société.

Mention sera faite au R.C.S d'AGEN.

V.DEPARIS
21VE00669

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

MAITRE Pierre CAPGRAS,
NOTAIRE
47130 PORT-SAINTE-MARIE

Par assemblée en date du 02 décembre 2020, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée "**LE VIEUX MOULIN A VAPEUR**", dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital social : CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE CENT EUROS (198.100,00 €), divisé en 9.905 parts sociales de VINGT EUROS (20,00 €) chacune.

Siège social : VIANNE (47230), 2 rue du Moulin.

Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de AGEN, sous le n°477 772 388.

Objet social : La propriété et la gestion à titre civil de tous biens mobiliers et immobiliers.

Constituée pour une durée de 90 années.

Liquidateur de la société :

- Madame Simone Marie Henriette LATOUCHE, retraitée, demeurant à VIANNE (47230), 2 rue du Moulin.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du Tribunal de commerce de AGEN (47000).

Pour avis

Le notaire

21VE00696

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

S.C.I. LES HAUTES RIVES « SAM »

Société Civile Immobilière
Siège : 2291 route du Moulin d'Arasse
47510 FOULAYRONNES
811 490 218 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 Septembre 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Nelly GAILLARD, demeurant à 47510 FOULYRONNES, 2291, route du Moulin d'Arasse a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspondance pourra être adressée.

21VE00724

EXPRESS MEDICAL

SAS au capital de 3.600 €
Siège : VILLA N 6 RESIDENCE LES ERABLES 47480 PONT DU CASSE
848906277 RCS de AGEN

Par décision du président du 09/02/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. MOHAMMADINE OTMANE 13 RUE ALBENIZ 29200 BREST, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de AGEN.

21VE00744

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

S.C.I. LES HAUTES RIVES « SAM »

Société Civile Immobilière
(en cours de liquidation)
Siège : 2291, route du Moulin d'Arasse
47510 FOULAYRONNES
811 490 218 RCS AGEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Octobre 2020, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS d'AGEN

21VE00725

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

S.C.I. DU 5 ET 7, RUE PAULIN REGNIER

Société Civile
Siège : 5 et 7, rue Paulin Regnier
47000 AGEN
398 102 582 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 Septembre 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel, Georges GIROUD, demeurant à 47510 FOULAYRONNES, Domaine de Girlès a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspondance pourra être adressée.

21VE00716

LE CAFE DE GAVAUDUN. SARL AU CAPITAL DE 2 000 €. SIÈGE SOCIAL : LE BOURG 47150 GAVAUDUN. 838 645 554 RCS AGEN. Selon une décision en date du 27/01/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Laurent MARINI, demeurant Domaine de Gavaudun Auberge du Vézou 47150 GAVAUDUN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Le Bourg 47150 GAVAUDUN, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'Agen. Pour avis.

21VE00752

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

S.C.I. DU 5 ET 7, RUE PAULIN REGNIER

Société Civile
(en cours de liquidation)
Siège : 5 et 7, rue Paulin Regnier
47000 AGEN
398 102 582 RCS AGEN

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Octobre 2020, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS d'AGEN.

21VE00717

SCEA LAGUTERE

Société civile d'exploitation agricole
En liquidation amiable
au capital de 19 056,13 €
lieudit « Lagutère »
47600 MONCRABEAU
424 089 332 RCS AGEN

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Monsieur Pierre BALLESTER demeurant à Pavie (32550) est nommé liquidateur. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Agen en annexe du registre du commerce et des sociétés.

21VE00728

Maître Anne DEMARAIS
Notaire
22 Tour de ville
47150 MONFLANQUIN

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Anne DEMARAIS, notaire à MONFLANQUIN (47150), le 8 Février 2021 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de AGEN 1 le 9 Février 2021, dossier 2021 00004638, référence 4704P01 2021 N 00155 aux droits de 130 €, il a été constaté la cession suivante :

Cédant

La société dénommée **BOUCHERIE TRAITEUR LARRIEU**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à FUMEL (47500), 4, avenue PELLETAN, identifiée au SIREN sous le numéro 834965600 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Cessionnaire

La société dénommée **SOULIER BOUCHERIE**, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à FUMEL (47500), 4, avenue Pelletan, identifiée au SIREN sous le numéro 887883254 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Désignation du fonds :

Un fonds de commerce de boucherie-charcuterie, fabrication de plats cuisinés à emporter,traiteur, commerce de viandes, conserves, volailles, oeufs, exploité à FUMEL (47500) 4 avenue Pelletan Condat.

Moyennant le prix de TRENTE-SIX MILLE EUROS (36 000,00 €).

S'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour 26 000,00 €.

- Aux éléments corporels pour 10 000,00 €.

Entrée en jouissance : Rétroactive au 4 Août 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en l'Étude de Maître Anne DEMARAIS, notaire à MONFLANQUIN (47150), 22 Tour de Ville où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

Maître Anne DEMARAIS, Notaire.

21VE00751

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

In Extenso

Sté d'Expertise Comptable
ZAC Croix de Lugat
47200 Pardoux du Breuil

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La gérance libre du fonds de commerce de M. DUBREIL BRUNO sis Lieudit « Magistrat » (47180) LAGUPIE consentie par acte sous seing privé en date du 2 janvier 1995 à la **société DUBREIL** par **M. BRUNO DUBREIL** propriétaire dudit fonds a pris fin à la date du 31 décembre 2020.

21VE00766

Suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe LOUTON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Jean-Philippe LOUTON, Grégory LOMPREZ et Elodie BERNERON, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial EYMET (Dordogne), Place de la Gare, CRPCEN 24032, le 8 février 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre:

Monsieur Frédéric BLACHON, professeur, **et Madame Sarah Martine BLONDY**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à AGNAC (47800) Lablunie 410 Impasse de Lablunie.

Monsieur est né à EYMET (24500) le 1er décembre 1955,

Madame est née à SERIGNAC-PEBOUDOU (47410) le 1er mars 1958.

Mariés à la Mairie de ROYAN (17200) le 26 janvier 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.
21VE00746

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale, le 12 Février 2021, contenant changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la Séparation de Biens, par :

Monsieur Jamal AMMARI, agent général d'assurance, **et Madame Touria KHOULALI**, enseignante, son épouse, demeurant ensemble à AGEN (47000) 101 rue Alexander Fleming.

Mariés à la mairie de AGEN (47000) le 24 décembre 2013 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me AUGARDE, notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale.

Pour insertion

O. AUGARDE, Notaire.
21VE00763

Rectificatif à l'annonce référence ALP00188442 parue dans La Vie Economique du Sud Ouest, le 06/01/2021 concernant la société EARL Saveurs bio de la Vallée, lire capital : 170250 **€** en lieu et place de 9000 **€**.

21VE00748

Additif à l'annonce LVE116624, N° 21VE00537 parue dans le journal La Vie Economique du Sud Ouest – 47 du 10 février 2021, pour la Société L'ENERGY :

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 808 011 316 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de FREJUS.

21VE00777

Additif à l'annonce LVE116621, N° 21VE00532 parue dans le journal La Vie Economique du Sud Ouest – 47 du 10 février 2021, pour la Société SCI LE GERS : la Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 499 705 408 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de FREJUS.

21VE00778

Additif à l'annonce LVE116626, N° 21VE00539 parue dans le journal La Vie Economique du Sud Ouest – 47 du 10 février 2021, pour la Société MATBAT :la Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 825 142 920 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de FREJUS.

21VE00779

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT** & Nelly **BETAILLE**

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**
Community Manager : Ignat **SMIRNOV**

Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1022 I 182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,30 €
Abonnement 1 an : 34 €
Membre RésoHebdoEco

© Shutterstock

TRAJET DOMICILE-TRAVAIL

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PAR L'EMPLOYEUR

La prise en charge par l'employeur des frais de transport des salariés est exonérée dans la limite annuelle de 500 euros.

À compter de janvier 2021, la prise en charge par l'employeur des frais de transport des salariés de leur domicile au lieu de travail est exonérée dans la limite annuelle de 500 euros (contre 400 euros antérieurement). L'exonération porte sur les cotisations sociales, patronales et salariales. Elle entraîne, du côté du salarié, une exonération de l'impôt sur le revenu.

La limite d'exonération s'applique à l'ensemble des frais pris en charge par l'employeur : frais de carburant (plafonnés à 200 euros), frais d'alimentation des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène.

La limite tient également compte du nouveau dispositif appelé « forfait mobilités durables ».

Le forfait mobilités durables a été institué en mai 2020 pour encourager l'utilisation de modes de déplacement autres que la voiture individuelle. Il regroupe les frais de covoiturage (conducteur ou passager), les transports en commun, le vélo et le vélo électrique.

Pour les amateurs de trottinettes électriques et autres EDPM (engins de déplacements personnels motorisés), précisons que seuls les frais de location en libre service peuvent être pris en charge dans le forfait mobilités durables. Ce n'est qu'en 2022, que le forfait prendra en compte les engins personnels des salariés.

Le montant maximal exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales, plafonné à 500 euros par an et par salarié, s'applique au total des frais de transports personnels pris en charge par l'employeur, y compris le cas échéant la participation obligatoire de 50 % des frais d'abonnement aux transports en commun.

Référence
Loi de finances pour 2021, 2020-1721
du 29 décembre 2020

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2021 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2020

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1 147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1 200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1 256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1 301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	DÉC. 2019	DÉC. 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,98	104,96	0 %
INDICE HORS TABAC	104,39	104,09	- 0,3 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS – IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,66 %
3e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,46 %
4e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,20 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,25 €	1 554,62 €

TENDANCES **BOURSE**

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2021		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	5 691,54	-0,3%	2,5%	-5,4%	5 706,88	5 399,21	France
SBF 120	4 514,38	-0,1%	2,7%	-5,0%	4 519,02	4 290,93	France
Euro Stoxx 50	3 661,13	0,4%	3,1%	-3,5%	3 665,51	3 481,44	Europe
S&P 500	3 917,36	2,4%	4,3%	16,9%	3 917,36	3 700,65	USA
Nasdaq 100	13 711,83	4,6%	6,4%	44,1%	13 711,83	12 623,35	USA
Footsie 100	6 531,56	-5,0%	1,1%	-12,3%	6 873,26	6 407,46	Royaume-Uni
DAX 30	14 011,80	-0,3%	2,1%	3,8%	14 060,29	13 432,87	Allemagne
SMI	10 803,67	0,1%	0,9%	-2,1%	10 964,05	10 591,06	Suisse
NIKKEI	29 505,93	4,9%	7,5%	24,6%	29 505,93	27 055,94	Japon
SSE Composite	3 603,49	0,9%	3,8%	24,7%	3 624,24	3 473,07	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2021		Rendement 2020
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ACTIPLAY (GROUPE)	0,74	-11,4%	-8,1%	261,2%	0,88	0,69	-
AIR MARINE	2,10	9,4%	-0,9%	-44,7%	2,50	1,74	-
ASHLER ET MANSON	1,90	0,0%	0,0%	13,1%	1,90	1,90	-
BLUE SHARK PS	5,85	-8,6%	-8,6%	-1,7%	6,40	5,35	-
CERINNOV GROUP	1,60	-14,5%	-19,0%	-25,5%	1,97	1,43	-
CHEOPS TECHNOLOGY	44,80	10,9%	14,3%	31,8%	45,20	39,20	1,7%
DOCK.PETR.AMBES AM	388,00	0,0%	6,0%	-11,8%	398,00	366,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	106,00	-8,6%	-6,2%	-27,4%	118,00	106,00	-
EUROPLASMA	1,75	-21,7%	-21,8%	-61,9%	2,27	1,65	-
FERMENTALG	3,38	23,8%	133,7%	96,1%	4,40	1,45	-
GASCOGNE	4,28	2,4%	7,0%	36,3%	5,20	3,94	-
GPE PAROT (AUTO)	2,24	30,2%	33,7%	-42,6%	2,39	1,58	-
I.CERAM	2,28	32,9%	51,0%	67,0%	2,43	1,51	-
I2S	3,34	-7,2%	4,4%	-15,2%	3,90	3,20	-
IMMERSION	1,70	-10,1%	-19,0%	70,0%	2,10	1,70	-
IMPLANET	1,11	-3,5%	-0,8%	-52,6%	1,17	0,96	-
LECTRA	31,50	27,3%	26,0%	47,2%	31,50	23,50	1,3%
LEGRAND	77,86	-3,8%	6,7%	6,0%	80,94	73,00	1,7%
MULTIMICROCLOUD	0,21	-37,6%	-37,6%	59,4%	0,34	0,21	-
O SORBET D'AMOUR	5,70	0,0%	0,0%	68,6%	5,70	5,70	-
OENEO	11,56	5,1%	6,4%	-15,1%	11,56	10,86	-
POUJOULAT	31,20	4,0%	7,6%	27,9%	31,20	29,00	1,3%
SERMA TECH.	268,00	-6,3%	-6,3%	14,5%	286,00	268,00	1,1%
SILC	0,38	-38,2%	-38,7%	100,0%	0,62	0,37	-
UV GERMI	12,90	-3,7%	66,5%	181,7%	15,90	7,75	-
VALBIOTIS	7,60	13,1%	25,4%	90,0%	7,68	6,06	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	48 510,00	5,7%	-0,5%	DOLLAR USD	1,21	-1,4%	Etats-Unis
NAPOLÉON 20F 5,81G	302,90	14,6%	7,1%	LIVRE GBP	0,88	-2,3%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 710,00	24,7%	16,5%	FRANC SUISSE CHF	1,08	0,1%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	890,00	29,8%	21,3%	DOLLAR CAD	1,54	-1,4%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,5 G	1 889,75	10,6%	3,4%	YEN JPY	126,58	0,1%	Japan(100)
SOUVERAIN 7,32 G	365,00	9,6%	2,4%	COURONNE DKK	7,44	-0,1%	Danemark
PIÈCE LATINE 20F 5,80 G	301,00	13,9%	6,4%	COURONNE SEK	10,11	0,7%	Suéde
PIÈCE 10 FLORINS 6,05G	296,00	7,4%	0,4%	RAND ZAR	17,90	-0,7%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20F 5,81G	293,20	11,0%	3,7%	DOLLAR AUD	1,57	-1,4%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 646,75	16,2%	8,6%	YUAN RMB	7,78	-2,1%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

«Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations.»

ALIENOR CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

LE VOYAGE PRIORITÉ DES FRANÇAIS ?

Près d'un Français sur deux fait du voyage l'une de ses priorités de dépenses en 2021 selon une enquête de Worldia. Et ils rechercheront la nature et les expériences insolites.

Par Vincent ROUSSET

LA RÉSERVATION DE DERNIÈRE MINUTE SERA LA PREMIÈRE PRÉCAUTION DES FRANÇAIS

© D.R.

La crise sanitaire et les restrictions qu'elle génère modifient les habitudes des Français dans tous les pans de leur vie. Worldia, scale-up leader du voyage sur-mesure, a souhaité prendre le pouls des Français quant à leurs intentions de voyage en 2021 avec un sondage d'envergure. L'un des principaux enseignements de cette étude est qu'une partie de l'épargne bloquée à cause des confinements devrait être utilisée pour voyager. En effet, pour près d'un Français sur deux (45 %), le voyage fait partie des priorités de dépenses pour l'année 2021. Ils sont même 12 % à en faire leur première priorité. À l'inverse, compte-tenu de la crise sanitaire, 26 % des Français prévoient de ne pas voyager au cours de l'année 2021. En toute logique, la majorité de nos compatriotes prévoit d'adapter ses prochains voyages pour composer avec les risques liés à la crise sanitaire. 76 % des Français interrogés affirment ainsi que la situation sanitaire du pays de destination choisie sera un point important pour éviter les risques de contagion. En dépit de la situation sanitaire actuelle, les destinations proches seront privilégiées. En effet, 56% des Français prévoient de voyager en France ou en Europe pour plus de sérénité. À l'inverse, seulement 16 % d'entre eux prévoient de voyager vers les destinations lointaines (long courrier, autre continent) en 2021. Ils seront également 66 % à privilégier des types d'hébergement individuels (maison, appartement, camping-car) plutôt que collectifs (hôtel, club de vacances, camping, maison d'hôtes) pour éviter les risques de contagion. Enfin, à l'image de l'année 2020, les Français prévoient leurs vacances en cercle restreint puisque seuls 16 envisagent de partir entre amis et 7 % avec leur famille élargie.

Les Français avaient l'habitude de réserver plusieurs mois à l'avance, pourtant en 2021, la première précaution que les Français prévoient de prendre dans ce contexte est de réserver à la dernière minute pour 37 % d'entre eux. Ainsi, seuls 9 % d'entre eux réserveront leurs vacances à l'avance cette année. Parmi les autres précautions prévues en 2021, 31 % des personnes interrogées envisagent de souscrire à une assurance voyage et 27 % souhaitent être accompagnés par un professionnel (tour opérateur ou agence de voyage) pour se prémunir d'éventuelles difficultés liées à la crise (annulation de vol, rapatriement, etc.). En 2021, être au contact de la nature ressort comme la première des attentes des Français (85 %). La seconde priorité pour la grande majorité des Français (72 %) sera de vivre des expériences insolites dans des zones moins connues et touristiques. Enfin, l'enquête montre que la troisième priorité des Français sera de vivre des expériences immersives à la rencontre des locaux et à la découverte de cultures différentes.